

GOVERNANCE 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie A

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

Le pôle de compétitivité Capenergies se caractérise par un soutien fort et constant de la part de son réseau de 530 membres, qui intègre de grands groupes industriels, 300 petites et moyennes entreprises, des organismes de recherche et de formation, des collectivités et des financiers. Capenergies est soutenu financièrement depuis sa création par ses trois membres porteurs que sont EDF, le CEA et la Collectivité Territoriale de Corse représentée par l'ADEC (Agence de Développement Economique Corse) ainsi que, par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les 3 métropoles, rejoint en 2021 par le Grand Avignon.

Depuis sa création en 2005, le pôle s'est toujours impliqué pour mettre les compétences et l'expertise de son équipe au service du développement de l'innovation pour un mix énergétique décarboné sur des territoires variés (zones urbaines denses, rurales, de montagne, territoires insulaires) et pour la décarbonation et l'efficacité énergétique des usages. Dans sa stratégie 2023-2026 un accent spécifique sera mis sur la sobriété énergétique, levier incontournable pour faire face à la crise actuelle mais aussi pour atteindre l'objectif de neutralité carbone 2050.

Partie prenante des stratégies territoriales tant régionales que métropolitaines ou d'agglomération, Capenergies apporte une large contribution, depuis leur élaboration jusqu'au déploiement de projets au bénéfice d'ambitions qui allient en permanence développement économique (structuration de filières, attractivité) et atteinte des objectifs de neutralité carbone en faveur du climat et de l'environnement.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Portées par l'équipe de permanents du pôle, par son Conseil d'Administration et son Bureau et par un Comité de Labellisation de projets de haut niveau, les actions de gouvernance visent à :

- Mettre en œuvre la stratégie générale du pôle décidée dans le cadre de « la phase V » des pôles,
- Assurer la représentation et l'expression des différents collèges des membres de Capenergies au sein des instances de gouvernance,
- Examiner les dossiers soumis au pôle dans le cadre de la procédure de labellisation,
- Répondre aux sollicitations de l'État et des Collectivités Territoriales en termes de participation aux groupes de travail et de contribution aux différents documents stratégiques,
- Suivre et restituer les divers indicateurs d'évaluation de l'activité du Pôle à des fins de reporting.

1) Mise en œuvre et suivi de la stratégie générale

Afin d'accélérer et d'amplifier l'innovation au service de la transition énergétique, Capenergies choisit pour la phase V de :

- Continuer d'articuler finement son action avec les priorités nationales en lien avec France 2030 et les CSF Nouveaux Systèmes Energétiques et Nucléaire
- Maintenir le haut niveau de qualité et d'interaction avec les collectivités et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (notamment dans le cadre de leurs SRDEII renouvelés à l'été 2022, du plan climat Sud « Gardons une Cop d'avance » et de la PPE Corse) tout en accentuant son action à destination de cette dernière et des territoires insulaires
- Renforcer la coopération avec les autres pôles au sein de la Smart Energy Alliance ainsi qu'avec Nuclear Valley sur le nucléaire, SCS sur le numérique, SAFE sur les e-carburants pour l'aérien et l'ensembles des pôles et clusters de la Région Sud pour aider à la décarbonation de leurs membres (et à la mise en place de plans de sobriété)
- Renforcer son action sur les projets européens à travers une politique active de développement du lobbying amont et une réorganisation de la gouvernance du pôle en la matière
- Maintenir un financement privé supérieur à 55% grâce à l'augmentation maîtrisée de son nombre d'adhérents

- Amplifier les actions visant à rapprocher recherche publique et privée et des entreprises pour faire émerger des projets collaboratifs.

Au cours de la phase IV, les trois domaines d'actions stratégiques (DAS) du pôle étaient « Décarboner les usages et améliorer leur efficacité énergétique », « Optimiser et sécuriser les systèmes énergétiques locaux » et « Produire de l'énergie décarbonée », avec un axe digitalisation transverse.

Dans la période de crise de prix et d'approvisionnement en énergie actuelle), dont le caractère est à la fois conjoncturel et structurel (objectifs de neutralité 2050, il apparaît nécessaire d'accompagner un mouvement significatif vers la sobriété et l'efficacité énergétique, y compris en recourant à l'innovation sur certains aspects.

C'est pourquoi le pôle a choisi de revoir ses DAS pour mettre en exergue cet enjeu spécifique, présent depuis son origine :

- Intensifier la sobriété et l'efficacité énergétique
- Décarboner les usages : mobilités (terrestre, maritime, aérien), industrie, bâtiment, agriculture
- Optimiser les infrastructures et les réseaux énergétiques (stockages, flexibilité, infrastructure ...)
- Produire de l'énergie et de l'hydrogène bas-carbone

Si chacun de ces DAS recouvrent des filières et marchés cibles spécifiques et des enjeux de R&D particuliers, il a semblé important d'explicitier qu'ils doivent s'articuler avec 3 axes transverses (AT) clés pour atteindre les objectifs stratégiques visés, à savoir :

- Intégrer la transformation digitale et garantir la cyber sécurité
- Développer l'économie de ressources, dont l'économie circulaire
- Réussir les transformations sociétales pour rendre la transition énergétique désirable.

2) Labellisation des projets

Capenergies met en œuvre depuis de nombreuses années un processus de labellisation exigeant qui s'appuie sur :

- Un comité de labellisation pluridisciplinaire, indépendant et transparent, présidé par Olivier Appert, ancien président du Conseil Français de l'Energie et délégué général de l'Académie des technologies, et composé d'une quinzaine d'experts de niveau international, issus de laboratoires de R&D publics et privés et de structures de financement de l'innovation, constituant un collectif constructif ;
- Un processus rigoureux d'accompagnement à la structuration des projets innovants (classifiés en quatre catégories : projets de R&D, projets structurants, projets de formation et projets d'entreprise) par une équipe dédiée de référents thématiques au sein de l'équipe de permanents du pôle qui apportent appui et conseil aux porteurs de projets innovants ;
- Une évaluation collégiale de chaque projet avec émission systématique d'un rapport écrit d'évaluation du projet et de recommandations au porteur de projet, y compris pour les projets non labellisés (20 à 25 % des projets) ;
- Le respect des dispositions de la charte nationale de référence.

Capenergies, qui participe déjà à la démarche initiée par l'AFPC, s'engage à s'inscrire dans les évolutions qui seront décidées en vue d'une harmonisation de pratique en matière d'expertise et de labellisation des projets afin de garantir le meilleur standard de qualité au label décerné par les pôles.

Le taux de projets financés par rapport aux projets labellisés est suivi et un point annuel est réalisé par le Président du Comité auprès des membres du Conseil d'Administration.

En 2023, le comité continuera cette mission de labellisation des projets et devrait se réunir environ une dizaine de fois en examinant jusqu'à 6 projets par séance.

3) Instances de gouvernance du Pôle :

Capenergies procèdera à l'organisation, à la tenue et à la restitution des réunions des différentes instances de gouvernance du pôle :

- Bureaux et Conseils d'administration : 4 réunions à minima
- Comités de labellisation : une réunion par mois
- Assemblée Générale annuelle.

4) Reporting

Le pôle assurera les activités de reporting associées au financement de ses actions, comprenant notamment :

- Les réponses aux demandes de reporting des différents financeurs et la fourniture des indicateurs demandés,
- Le bilan d'activité du pôle auprès de ses membres lors de l'Assemblée Générale annuelle.

En 2023, Capenergies poursuivra la tenue de réunions d'avancement périodiques de ses différentes actions avec ses principaux financeurs.

5) Réponse aux sollicitations institutionnelles

Capenergies participe à la gouvernance de l'OIR Energies de Demain. A ce titre le pôle fournit l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne préparation des réunions auxquelles ses représentants sont conviés régulièrement.

Par ailleurs, tant au niveau national que régional, le pôle est impliqué dans plusieurs groupes de travail et réseaux.

Sa contribution sera poursuivie en 2023, notamment par des participations :

- Aux réunions de groupes de travail mis en place par les ministères,
- Aux réunions de groupes de travail mis en place par le Comité Stratégique de Filière « Industries des Nouveaux Systèmes Energétiques » qui permettent d'alimenter l'OIR Energie de demain,
- Aux réunions et travaux du CSF-Nucléaire et GIFEN¹ auxquels le pôle va s'associer,
- Aux travaux de l'Agence de l'Innovation pour le AIT, avec laquelle le pôle a signé un partenariat en septembre 2022 dans le cadre de l'AFPC,
- Aux réunions de groupes de travail mis en place par les autres acteurs territoriaux.

On peut mentionner, ici, en particulier trois actions.

- La poursuite de sa contribution à l'ADEC industrie électrique (voir fiche emploi),
- La participation aux travaux du CSF Nouveaux systèmes énergétiques et notamment à la régionalisation de son action,
- Les initiatives territoriales telles que, par exemple, les Territoires d'Industrie

6) Action spécifique demandée par la Région Sud

A la demande de la Région Sud, le pôle fournit depuis 2020, une note de conjoncture sur l'évolution des filières sur lesquelles Capenergies est positionné. Ce document inclut notamment une liste détaillée des entreprises stratégiques des filières selon le modèle demandé.

La note pourra comprendre également une alerte sur les entreprises stratégiques qui seraient en difficulté. Ce document sera actualisé, trois fois par an.

7) Action spécifique dans le domaine de l'Hydrogène en Région Sud

Capenergies a soutenu la construction et à la mise en œuvre de la stratégie hydrogène de la Région Sud, suite à la décision, en mai 2019, du Président Muselier de lancer une réflexion collaborative qui a débouché sur le vote d'un plan d'action spécifique de la Région Sud fin 2020.

En 2023, le pôle poursuivra son implication dans le déploiement de ce plan Hydrogène Région Sud en participant aux réunions pilotées par la région. Il contribuera également à la mise en place de la gouvernance hydrogène de la Région Sud annoncée le 30.06.2022 en cours de définition et, aux groupes de travail associés lorsque pertinent.

Livrables au terme de la convention :

- rapport d'exécution final de l'activité,

Avec notamment informations sur la participation du pôle aux réunions, groupes de travail nationaux ou locaux ou toutes représentations institutionnelles, liées aux activités du pôle (Comités de filières, OIR etc.)

¹ Groupement des Industriels français de l'énergie nucléaire

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 1 : INNOVATION

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

Une des missions centrales du pôle de compétitivité Capenergies est d'accompagner l'innovation, sous toutes ses formes (innovation technologique, mais aussi innovation d'usage, innovation de modèle économique, etc.), des acteurs des filières énergétiques et de la transition énergétique bas carbone de la Région Sud, de la Collectivité de Corse (et aussi des îles, Guadeloupe et Réunion).

Les actions décrites ci-dessous participent également, pour ce qui est de la Région Sud, de l'axe « Animation ciblée et contributions aux OIR » et réciproquement.

France 2030, lancé à l'automne 2021, représente aujourd'hui le **cadre principal d'orientation de l'innovation à l'échelle nationale**. **Capenergies est directement engagé dans six des dix grands objectifs de France 2030, et de manière centrale pour les trois premiers**. Des actions avaient déjà été initiées durant la phase IV en lien avec ces objectifs, que le pôle prévoit de poursuivre et d'amplifier dès 2023 durant la phase V.

Objectif France 2030	Actions marquantes phase IV	Feuille de route phase V
1 – Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants avec une meilleure gestion des déchets	Interaction avec le CEA Cadarache sur l'opportunité d'implantation d'un SMR sur la zone industrielle de Fos-Marseille. Participation, avec EDF, CEA, etc. au GT nucléaire Région Sud	Poursuivre ces actions et accompagner des projets de SMR issus d'acteurs émergents. Une démonstration sur Marseille-Fos (SMR pour produire de la chaleur). Centre d'excellence nucléaire
2 – Devenir le leader de l'hydrogène vert	Accompagnement de projets innovants & pionniers dès 2015 ; Animation territoriale spécifique dès 2018 ; Animation de la délégation régionale Sud France Hydrogène et du comité hydrogène de bassin Fos-Marseille (présentation au CNH de la trajectoire 2020-2030-2040) fin 2021	Poursuivre ces actions et anticiper les enjeux de la montée en puissance de la filière hydrogène Développer une filière e-carburants
3 – Décarboner notre industrie	Accompagnement de porteurs de solutions innovantes de décarbonation. Sensibilisation des industriels du territoire sur le champ de compétences du pôle	Poursuivre ces actions et participer activement aux initiatives nationales sur le sujet (CSF-NSE, etc.). Co-animer le projet de décarbonation ZIP Fos-Marseille (candidature AAP ZIBAC)
4 – Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	Accompagnement de porteurs de projets innovants de composants ou systèmes pour les véhicules électriques et les stations de recharge électrique. Animation Territoriale (dont logistique). Sensibilisation (voir bilan E4SM).	Poursuivre ces actions et anticiper les enjeux du développement de la filière des véhicules électriques, bornes de recharge associées, lien avec le réseau électrique.
5 – Produire le premier avion bas-carbone	Accompagnement de porteurs de projets innovants pour la production de « sustainable aviation fuel » (SAF), biocarburants ou électro-carburants (synthétisés notamment à partir d'hydrogène)	Contribuer à la création d'une filière de production de bio / électro - carburants bas carbone en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
6 – Investir dans une alimentation saine, durable et traçable	Accompagnement de porteurs de projets innovants de décarbonation de la production agricole	Poursuivre ces actions et anticiper les nouveaux enjeux du secteur (changement climatique notamment)

Par ailleurs, **les tensions sur l'approvisionnement en gaz et en électricité, et la hausse des prix de l'énergie** qui en résulte, sont un sujet d'inquiétude majeur, mais pourrait aussi représenter une **opportunité d'accélération d'un certain nombre d'innovations nécessaires à la mise en œuvre des efforts de sobriété et d'efficacité énergétique, et à la substitution des énergies fossiles par des énergies bas carbone**.

Une des priorités de Capenergies en 2023 sera de continuer à aider ses membres à tirer le meilleur parti des différents dispositifs de soutien à l'innovation de France 2030, mais aussi des autres dispositifs régionaux, nationaux et européens dans le domaine d'intervention du pôle, via :

- L'interaction avec les **acteurs nationaux** (SGPI et autres services de l'Etat, ADEME, BPI, CSF NSE, CSF-N, Instituts Carnot, IRT/ITE, etc.) et **régionaux** (Région, SGAR, DREETS, SATT, etc.) du domaine
- La **diffusion d'informations ciblées** sur les différents appels à projets, les dispositifs d'accompagnement et les opportunités de financement de l'innovation,
- La **création d'événements** (webinaires, clubs thématiques, rencontres d'affaires, etc.) permettant la mise en relation des acteurs de chaque filière concernée,
- La **mise en relation** entre start-up, PME, ETI, unités de Grands Groupes et laboratoires de recherche et d'innovation implantés sur les territoires pour l'émergence de projets visant de nouveaux produits et services innovants
- **L'accompagnement dédié des membres** qui en font la demande pour la structuration de leurs projets d'innovation, la recherche de financements, le cas échéant la recherche de partenaires, etc.

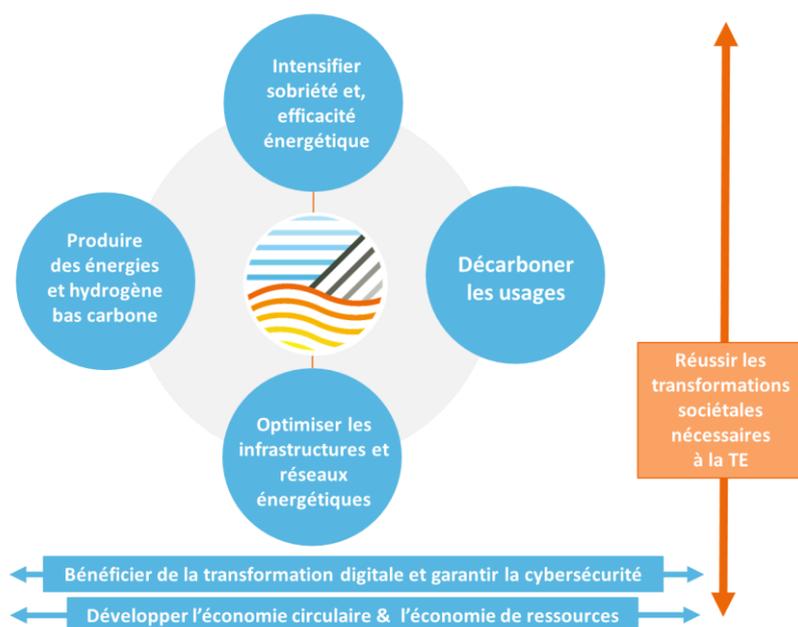
Capenergies pourra par ailleurs apporter son appui aux territoires pour :

- La construction d'appels à projets intégrant la dimension innovation
- La mise en œuvre de marchés publics innovants, en particulier via la mise en relation avec des offreurs de solutions qualifiés.
- Sur la métropole Aix-Marseille-Provence, Capenergies prendra une part active à la réalisation de la feuille de route Innov Provence validée en 2022.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Le développement de l'innovation représente un des leviers du développement économique à venir à l'échelle des territoires au service de la transition énergétique. Dans la perspective de la **neutralité carbone en 2050**, qui constitue un engagement national et une ambition des territoires de mission de Capenergies, les analyses de l'Agence Internationale de l'Energie indique que **50% des solutions requises ne sont pas encore matures, et nécessitent le développement d'innovations.**

Ces innovations visent principalement à répondre à l'objectif majeur de **décarbonation de l'économie à un coût acceptable** au moyen du développement de **solutions innovantes de sobriété et d'efficacité énergétique, de production d'énergie et d'hydrogène bas carbone** (hydrogène, éolien marin, solaire innovant, etc.), de **décarbonation des usages** (substitution ou électrification des process, mobilité électrique, carburants alternatifs durables, etc.), et d'**infrastructures et réseaux énergétiques optimisés** (pilotage énergétique intelligent, stockage, couplage, etc.), tirant notamment parti des opportunités fournies par le développement des **solutions digitales cybersécurisées**, incluant pleinement des **enjeux de l'économie circulaire et de l'économie de ressources**, et en intégrant les aspects de **transformations sociétales** incontournables, conformément aux nouveaux domaines d'action stratégique et axes transverses que Capenergies a retenu pour 2023-2026 (phase V).



L'animation innovation de Capenergies s'inscrira en particulier en 2023 dans le cadre des **stratégies de France 2030**, notamment les stratégies :

- Hydrogène décarboné
- Ville durable et bâtiments innovants
- Cybersécurité
- Technologies avancées pour les systèmes énergétiques (photovoltaïque, éolien marin, systèmes énergétiques)
- Décarbonation de l'industrie
- Produits biosourcés – carburants durables
- Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique
- Digitalisation et décarbonation des mobilités

Et aussi dans le cadre des SRDEII des territoires de mission principaux du pôle (Région Sud et Corse) et du plan Climat de la Région Sud « Gardons une Cop d'Avance ».

L'action de Capenergies dans ces différents domaines sera construite en **partenariat avec les autres acteurs de réseau**, notamment autres pôles de compétitivité et clusters pertinents, organisations professionnelles, etc. dans une logique d'amplification des impacts.

1) Accompagnement à l'émergence des projets d'innovation

L'accompagnement à l'émergence de projets repose sur différentes sources, dont :

- Le flux de candidatures à l'adhésion au pôle de **nouveaux porteurs de projet intéressés par l'expertise et les services du pôle** (typiquement une vingtaine par an)
- Le **contact régulier de terrain avec les membres du pôle**
- La **diffusion d'information sur les appels à projets, et dispositifs variés d'accompagnement et de financement**
- **L'animation thématique des filières au moyen des groupes de travail ou des clubs mis en place par Capenergies** (club Hydrogène Sud, club Mobilité Durable, club Innov'Solaire, club Systèmes Energétiques, et en 2023 club Nucléaire) ; les clubs réunissent les adhérents de la filière concernée et les représentants des territoires deux à quatre fois par an avec pour finalité :
 - D'accélérer l'innovation et de soutenir l'émergence de nouveaux projets ;
 - De faciliter les échanges et collaborations entre acteurs ;
 - De partager les retours d'expérience et de favoriser l'apprentissage collectif ;
 - De diffuser l'actualité tant en termes de veille réglementaire que d'opportunités dans le cadre d'appels à projets.
- **L'organisation de rencontres thématiques spécifiques entre laboratoires de recherche et PME, ETI ou unités régionales de Grands Groupes**
- **L'organisation de rencontres d'affaires** (en particulier dans le cadre de l'Assemblée Générale de Capenergies)

2) Accompagnement à la structuration des projets d'innovation

L'accompagnement à la structuration du projet d'innovation constitue une étape essentielle, dans laquelle **le pôle fait bénéficier aux porteurs de son expérience pour les aider à :**

- **La définition de la cible pertinente, en fonction d'une analyse des besoins visés, du marché existant ou à venir, du positionnement du projet vis-à-vis de l'état de l'art permettant de bien déterminer ses aspects différenciants.**
- **La mise en relation avec des partenaires et conseils éventuels si utile** (sur des aspects au-delà de l'expertise de Capenergies, par exemple sur des aspects juridiques de montage de consortium ou de protection de la propriété intellectuelle).
- **L'identification des guichets de financement pertinents et au montage d'un « business plan » robuste**

Le passage en comité de labellisation représente une valeur ajoutée majeure pour les porteurs s'adressant au pôle. L'accompagnement en amont permet aux porteurs de bénéficier de l'expérience de l'équipe des permanents du pôle, de l'analyse critique. Au-delà de la décision de labellisation (taux de labellisation ~75 à 80%), **ce processus permet à**

chaque porteur de disposer d'une fiche d'évaluation avec des recommandations circonstanciées résultant de la délibération du jury, en amont de son dialogue avec de futurs financeurs publics ou privés.

3) Accompagnement des projets d'innovation vers les guichets de financement

L'orientation et l'accompagnement vers les dispositifs de financement les mieux adaptés constituent un des savoir-faire du pôle, sachant que les critères et modalités des différents guichets évoluent chaque année.

Capenergies entretient un lien avec les différents financeurs, en particulier avec les principaux opérateurs de financement nationaux dans le domaine de l'énergie (ADEME, BPI, etc.) afin de **contribuer à la rédaction des cahiers des charges et à la bonne utilisation des critères d'évaluation à partir de l'ancrage du pôle dans les écosystèmes de terrain**. Le retour d'expérience d'un appel à l'autre permet de mieux conseiller les porteurs de projet en amont.

L'accompagnement aux guichets de financement comprend notamment :

- L'organisation le cas échéant d'animations ciblées sur les appels à projets, et dispositifs variés d'accompagnement et de financement
- L'orientation de chaque projet vers le ou les guichets de financement les plus pertinents
- L'accompagnement spécifique au financement des porteurs qui le sollicitent, via notamment des conseils dédiés, la relecture du dossier de demande de financement, voire la participation à sa rédaction et le suivi de son dépôt, en lien si utile avec des consultants qualifiés et rémunérés à cet effet,
- L'accompagnement spécifique, le cas échéant, à la préparation d'une présentation orale du projet,
- La participation au retour d'expérience à l'issue du processus.

Capenergies continuera en 2023 à participer à **l'accompagnement des porteurs de projets vers les différents dispositifs spécifiques de la Région en cohérence avec l'OIR Energie de demain** (accompagnement rising SUD, passage en comité d'ingénierie financière, etc.).

4) Accompagnement à la mise en œuvre, et au suivi des projets d'innovation

L'accompagnement à la mise en œuvre des projets est ensuite réalisé au fil des contacts avec les membres porteurs, qui peuvent exprimer des **demandes particulières d'accompagnement pour le passage à une phase suivante du projet, un redimensionnement éventuel du périmètre visé, la recherche de nouveaux financements, ou de nouveaux partenaires**, etc.

Cet accompagnement peut se traduire, dans certains cas de figure, par une participation de Capenergies à un comité de suivi projet.

5) Accompagnement à la mise sur le marché des produits et services innovants

L'accompagnement à la mise sur le marché des produits et services développés dans le cadre des projets d'innovation suivis par Capenergies se fait de différentes manières, dont en particulier :

- La **médiatisation des solutions innovantes** développées : Capenergies édite une **fiche de communication projet** pour les projets labellisés, présentant les éléments essentiels, non confidentiels, du projet : marchés visés, objectif du projet, innovations développées, livrables. Ces fiches sont communiquées aux financeurs et administrateurs du pôle. Elles seront mises en ligne au fil de l'eau en 2023 ;
- Le référencement des membres du pôle (et du pôle lui-même) sur la plateforme d'innovation métropolitaine et, la veille sur les appels à innovation qui y sont publiés
- La **mise en relation des porteurs offreurs de solutions innovantes avec des donneurs d'ordre**, via la mise en relation directe un à un, l'organisation d'animations thématiques ou de rencontres d'affaires, en s'assurant du référencement de ses membres sur les différentes plateformes existantes (Je décarbone – CSF-NSE ; plateforme innovation de la métropole Aix-Marseille-Provence, SurPlace de la Région Sud), dans le cadre des « meetsups Innov Provence », rencontres d'affaires organisées par la métropole Aix-Marseille-Provence, selon les thématiques proposées par les grands groupes pour les différentes éditions.

6) Contribution active au Club Innov Provence

Capenergies continuera d'apporter sa contribution active au Club Innov'Provence lancé en 2022, à promouvoir la marque One Provence et à soutenir la candidature de la Métropole au titre « Capitale européenne de l'innovation ». L'objet de Capenergies et l'implantation de ses membres et projets sont en effet au cœur des ambitions de la Métropole pour répondre aux défis sociétaux et économiques du XXIe siècle tout en favorisant l'ancrage de filières d'excellence (décarbonation de l'industrie et des mobilités terrestres, maritimes et aériennes. Le pôle facilitera le développement des projets de démonstrateurs et de sites totems. De même le pôle, dans la limite de son périmètre d'action, participera au rayonnement du territoire notamment dans la perspective des grands événements qui y seront accueillis (mondial de rugby 2023 ; JO et JOPO 2024).

Capenergies propose aussi de contribuer à **faciliter l'accès à la commande publique** de produits et services innovants dans le domaine des énergies bas carbone, selon des modalités à définir.

En outre, un partenariat actif avec le **PEXE** (association nationale regroupant des réseaux / pôles d'éco-entreprises, référencée par le CSF nouveaux systèmes énergétiques) permet de faire bénéficier les membres de Capenergies de rencontres business à la maille nationale au moins une à deux fois par an. Les entreprises sont également invitées à s'identifier dans **l'annuaire national du PEXE**.

❖ Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois

Calendrier : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

❖ Entreprises ciblées :

Les entreprises ciblées sont l'ensemble des entreprises membres du Pôle.

❖ Livrables et indicateurs attendus au terme de la convention :

Indicateurs	Livrables
Nombre de projets accompagnés vers le comité de labellisation (environ 40/an)	Compte-rendu/bilan annuel des actions menées Fiches communication des projets labellisés 2023
Nombre de projets labellisés (75%)	Tableaux projets d'innovation remplis pour le dossier de la phase V actualisés + colonne pour chiffrer les retombées pour la région.
Nombre de projets déposés par guichet en 2022 Nombre de projets labellisés ayant obtenu un financement	Relations partenariales avec les universités, les organismes de recherche, la SATT SE, les instituts Carnot, etc.
Nombre de projets de R&D ayant obtenu un financement en 2022	
Nombre de communications aux membres du pôle sur les opportunités de financement des projets innovants	

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 2 : INTERNATIONAL

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

Le développement à l'international des entreprises régionales, comme l'attractivité des écosystèmes régionaux vis-à-vis d'investissements internationaux, sont des enjeux importants pour une partie des acteurs de l'innovation des filières de l'énergie en Région et pour le développement économique de la Région. La conquête ou reconquête de marchés à l'export prend un caractère particulier dans la situation inédite de crise énergétique qui succède à la crise sanitaire, dans un climat de tension politique au niveau mondial (conflit ukrainien notamment). Des opportunités de relocalisation et/ou de réindustrialisation peuvent par ailleurs apparaître en tirant profit des différents dispositifs de soutien des plans français (France 2030) et européens (RePowerEU) pour soutenir la souveraineté énergétique et la résilience des territoires.

❖ Etat des lieux

Capenergies a développé ces dernières années un réseau de partenaires internationaux avec plusieurs collaborations actives permettant de faciliter l'accompagnement des entreprises membres vers un certain nombre de destinations cibles dans le bassin Méditerranéen, aux Etats-Unis et au Canada, en coopération avec l'action de Team France Export Sud et avec Rising Sud.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Suite à la cartographie mise à jour fin 2021 sur les destinations prioritaires des membres, les objectifs opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent l'accompagnement des membres vers les marchés cibles à l'international (promotion des missions organisées par nos partenaires, et promotion des internationaux en France, en Europe, ou dans le monde), la participation des membres du pôle à certains salons, ainsi que la participation aux initiatives de la Région Sud et de la Collectivité de Corse visant à renforcer l'attractivité de leurs territoires.

1) L'accompagnement actif des entreprises vers les dispositifs d'aide à l'export existants, en particulier ceux développés par la Team France Export Région Sud et risingSUD, avec notamment :

- La participation active aux réunions de la Team France Export Région Sud et le relai d'information aux entreprises des offres de services de risingSUD
- L'organisation, si besoin et utile, de **webinaires dédiés d'accompagnement** à destination des entreprises, s'appuyant sur des témoignages de membres.

2) L'accompagnement de groupes de membres sur des destinations / marchés ciblés, en fonction des priorités Région, et selon le résultat de l'enquête réalisée en 2021 auprès des membres de Capenergies :

- Le soutien à la **participation des membres du pôle à des salons et à des événements d'envergure internationale**, avec un équilibre entre salons propres aux filières énergie (par exemple Hyvolution), salons de référence de l'innovation (par exemple CES Las Vegas, VivaTech) et voire salons « end-users » (par exemple Hannover Messe, Smart City World Congress, Le Bourget ...) en fonction de l'intérêt des membres (information, mutualisation de stands, action C ...).

Concernant les salons sous la bannière de la Région Sud :

- **CES Las Vegas** : Capenergies participera au COPIL organisé par la Région, qui inclut la sélection des entreprises que la Région accompagne au salon, fera la promotion de l'évènement et mobilisera son écosystème. Pendant et après l'évènement, Capenergies communiquera sur la participation et les résultats de ses membres

- **Vivatech** : Capenergies participera au COPIL organisé par la Région, qui inclut la sélection des entreprises que la Région accompagne au salon, fera la promotion de l'évènement et mobilisera son écosystème. Capenergies accompagne la délégation sur place et communiquera sur la participation de ses membres. Selon le format envisagé par la Région,
- **Hylvolution** : Capenergies organisera un stand regroupant des PME membres et la Région Sud (voir action C)

Concernant les salons en lien avec les projets européens :

- **Foire de Hanovre** (participation dans le cadre du projet H2Global) : Capenergies, en collaboration avec ses partenaires du consortium européen, participera au salon dans le but d'accompagner les membres dans le secteur de l'hydrogène et de prospecter les éventuels partenaires internationaux.
- **Enlit Europe** : sous réserve de commodité du lieu (non défini à ce jour), Capenergies participera au salon, sans stand sauf si celui-ci peut être mutualisé avec la Région et/ou des membres du pôle. Les membres intéressés par le salon pourront bénéficier d'un accompagnement de Capenergies pour cibler les éventuels partenaires à rencontrer sur le salon.

Sous réserve de participation dans le cadre du projet européen Concerto Renov sur la rénovation énergétique des logements :

- **Smart City Expo World Congress (Barcelone)**: Rendez-vous incontournable des solutions urbaines intelligentes qui rassemble chaque année villes et municipalités, experts et dirigeants du monde entier, ou,
- **Sustainable Places** (lieu à définir pour 2023): reconnue comme une plateforme de référence pour la diffusion des résultats des projets de recherche et d'innovation du programme cadre Horizon de la Commission Européenne, Sustainable Places s'intéresse à la conception, la construction et la rénovation de nos lieux de vie à travers de nouvelles approches durables, ou,
- **European Sustainable Energy Week** (Bruxelles) : La Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) est le plus grand évènement annuel consacré aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Europe et comprend une série d'activités visant à construire un avenir énergétique sûr pour l'Europe

Concernant les autres salons listés en annexe, Capenergies orientera les membres intéressés à l'export, sur les différents salons (selon secteurs géographiques et thématiques) et relatera les offres partenaires pertinentes pour ses membres (exemple : possibilité d'avoir un stand sur le pavillon France de Business France)

Concernant les missions export, Capenergies prévoit :

- **La participation à des missions dans le cadre du projet européen H2Global, sur le thème de l'hydrogène (voir fiche Europe) : Maroc** (Capenergies organisateur), Chili (relai), Corée du Sud (relai), Brésil (relai)
- La **participation à des missions commerciales à l'étranger** en collaboration avec les autres Pôles au niveau national, en lien avec Business France, la DGE, Team France Export Région Sud et risingSUD. Pour 2023, les pays cibles identifiés sont, en priorité :
Priorité 1 : **Amérique du Nord et pays limitrophes à la France (Allemagne, UK, Espagne, Italie)**
Priorité 2 : Pays du proche et Moyen-Orient, Maghreb, Afrique de l'Ouest, Amérique du Sud
- **L'accompagnement vers les guichets de financements des activités innovantes à l'international** (par exemple FASEP)

3) Le développement des coopérations à l'international du pôle, avec notamment

- Le **développement des actions de collaborations avec les acteurs étrangers avec lesquels le pôle a déjà signé des conventions de partenariat**, à savoir :
 - a) Le **Cluster Solaire Marocain (Maroc)** : organisation de rencontres d'affaires et d'une mission d'accompagnement au Maroc, en lien avec le projet européen H2Global
 - b) La **représentation régionale du CEA pour l'Afrique et le Moyen-Orient (basée en Tunisie)**: des discussions sont en cours pour prolonger l'accord dans le cadre du projet H2Global avec un focus thématique sur l'hydrogène.

- c) Le **cluster Nergica (Canada – Québec)** : sous réserve de financement par le fonds de collaboration décentralisée France-Québec, un nouveau projet de collaboration pourrait permettre de poursuivre les actions initiées et financées depuis 2019, sur le thème de l'économie sociale de l'énergie, des énergies renouvelables et des systèmes énergétiques. L'action consiste à organiser des échanges (visite, accueil de délégations) dans le but de promouvoir les projets de coopérations (échanges de bonnes pratiques, promotions d'accords de collaboration entre entités françaises et Québécoises...).
 - Le **développement de nouvelles actions de collaborations avec les acteurs à l'international dans le domaine de de la R&D**. Acteurs pressentis pour 2023 : L'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles au Maroc, et le National Renewable Energy Laboratory (NREL) aux Etats-Unis
 - **L'accueil de délégations internationales**, en synergie avec la Team France Export Région Sud et les agences de promotion du territoire, pour valoriser l'écosystème local, les projets et les entreprises de la région à un panel étendu de décideurs internationaux, de nouer des collaborations et d'attirer des implantations sur le territoire.
- 4) La participation aux initiatives impulsées par la Région pour renforcer l'attractivité de la Région et/ou pour permettre la relocalisation ou réindustrialisation de certaines activités relevant du domaine de l'énergie bas carbone et de ses usages, avec en particulier
- La valorisation de ces écosystèmes territoriaux auprès de potentiels investisseurs sur les sites clés en main du territoire ou sur le foncier disponible.

Annexe : liste des missions et des salons internationaux potentiellement visés par Capenergies (pour ses membres) en 2022

Secteur	Titre	Lieu	Date de réalisation (du - au)	Description	Action Capenergies envisagée
Nucléaire	ITER BUSINESS FORUM	MARSEILLE (lieu à confirmer)	04-06/04/2023 (à confirmer)	L'ITER Business forum propose de communiquer sur le statut d'ITER et sur les prochaines opportunités commerciales, de faciliter les partenariats entre industries, en Europe et hors Europe, et de favoriser les collaborations entre les industries et le laboratoire de Fusion	Relai auprès des membres
Industrie	Foire de Hanovre 2023	Hannovre ALLEMAGNE	17-21/04/2023	Hannover Messe, le principal salon professionnel des technologies industrielles, devient hybride. La prochaine édition du salon aura lieu du 17 au 21 avril 2023. De l'intelligence artificielle, de la robotique, des technologies d'automatisation, de l'informatique logistique et des logiciels industriels, aux batteries et aux piles à combustible.	Participation avec stand (sous réserve de confirmation via le projet EU H2Global)
Electricité & smart grids	ENLIT 2023 – lieu non défini	Non défini à ce jour	Non défini	Evènement international reconnu qui sur les thématiques SmartGrids, Smart Home, Smart building, Smart City, Stockage, Mobilités et production d'électricité. Occasion unique de rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière au niveau mondial	Participation Sans stand (sauf si stand commun Région/autres pôles/membres)
Electricité & smart grids	E-WORLD ENERGY & WATER 2023	Essen ALLEMAGNE	23 – 25 mai 2023	1er salon allemand de la transition énergétique intelligente et verte. Etape incontournables pour rencontrer les utilities, les Stadtwerke (services des villes allemandes qui gèrent la production et la distribution énergie, eau, chaleur à distance), les grandes entreprises énergivores,...	Relai auprès des membres, participation si stand commun Région/autres pôles/membres)

Secteur	Titre	Lieu	Date de réalisation (du - au)	Description	Action Capenergies envisagée
Hydrogène	H2 Forum 2023	Berlin ALLEMAGNE	6 – 7 juin 2023	La conférence européenne pour les décideurs et les experts qui rassemble l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert : les fournisseurs d'énergie, les entreprises automobiles et industrielles, les fabricants de technologies et les instituts de recherche peuvent se connecter avec des fournisseurs de solutions H2 pour discuter de la manière dont la transition vers une application à grande échelle de l'hydrogène vert en Europe peut réussir.	Relai auprès des membres
Ville durable	SMART CITY EXPO WORLD CONGRESS 2023	Barcelone ESPAGNE	14 – 16 nov 2023	Rendez-vous incontournable des solutions urbaines intelligentes qui rassemble chaque année villes et municipalités, experts et dirigeants du monde entier	Participation avec stand (sous réserve de confirmation via le projet EU Concerto Renov')
Nucléaire	World Nuclear Exhibition	Paris FRANCE	28 – 30 nov 2023	La WNE World Nuclear Exhibition est un événement majeur pour la communauté nucléaire mondiale. Avec environ 350 exposants principalement d'Europe et Amérique du Nord, l'événement est une plate-forme importante d'information et communication pour l'industrie.	Relai auprès des membres
Electricité & smart grids	ENLIT Africa 2023 - Pavillon France Énergie - Afrique du Sud. Avec Business France	Le Cap AFRIQUE DU SUD	16 – 18 may 2023	En exposant sur le pavillon France lors du salon ENLIT Africa, les entreprises peuvent rencontrer des représentants des municipalités, des régies d'électricité et des opérateurs privés d'Afrique du Sud et de tout le continent africain, qui feront le déplacement pour trouver des réponses à leurs problématiques énergétiques.	Relai auprès des membres
Electricité & smart grids	ENLIT Asia 2023 - Pavillon France Énergie - Thaïlande. Avec Business France	Bangkok THAÏLANDE	ND	A l'occasion du salon ENLIT Asia, Business France accompagne les entreprises pour leur permettre de bénéficier d'un espace commun de mise en valeur de l'offre française, d'événements de networking et de rencontres avec des opérateurs publics et privés de toute la région d'ASEANO, qui feront le déplacement pour trouver des réponses à leurs problématiques énergétiques.	Relai auprès des membres

Remarque : lorsqu'une participation directe du pôle n'est pas prévue, Capenergies orientera et accompagnera les membres intéressés et sera en veille via les membres ayant participé ou via les pôles partenaires (notamment Tenerrdis) afin d'évaluer une participation l'année suivante.

Autres missions commerciales proposées par Business France (liste non exhaustive)

Secteur	Titre	Lieu	Date de réalisation (du - au)	Description	Action Capenergies envisagée
ENR - Electricité & smart grids	Pavillon France MIDDLE EAST ENERGY Organisé par Business France	Dubaï	14 – 16 mars 2023	Middle East Energy 2023 will feature high-level strategic conferences and content arenas focusing on the latest technologies and products to provide a platform to provide knowledge sharing and support relationship building and solutions to some of the most pressing challenges posed by the energy transition	Relai auprès des membres
ENR - Electricité & smart grids	French Renewable Energies Tour Organisé par Business France	ALGERIE / TUNISIE /	23 au 26 octobre		Relai auprès des membres
Cleantech	French Renewable Energies Tour – Cône Sud Amérique Latine. Avec Business France	Chili, Uruguay, Paraguay	27 au 30 juin 2023	L'Amérique Latine est un territoire d'opportunités pour les Cleantech, particulièrement pour les entreprises françaises qui proposent des solutions (équipements, produits, services, etc.) dans le domaine de l'environnement, de l'eau, des déchets, de l'électricité, des smart grids, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la ville durable, ou encore de l'architecture et du bâtiment.	Relai auprès des membres

❖ Livrables International

Indicateurs	Livrables
<p>Nombre de salons pour lesquels Capenergies propose un accompagnement (en direct ou via des partenaires). Cible : 3 salons</p> <p>Nombre de participation de PME aux salons retenus par Capenergies et la Région (voire retour d'impact) Cible : 3 à 5 entreprises</p> <p>Accueil de 2 ou 3 délégations étrangères</p> <p>Au moins une réunion de suivi des MOU/partenariat</p>	<p>Mise à jour, au fil de l'eau, de l'International Business Book (besoin des membres)</p> <p>Bilan annuel des actions menées</p>

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 3 : EUROPE

❖ Contexte et objectifs opérationnels

Le développement à l'Europe des entreprises régionales, et l'accès aux financements européens de l'innovation sont des enjeux clés pour une partie des acteurs des filières de l'énergie en Région et pour l'économie française en général. L'accompagnement des entreprises à bénéficier des appels à projet européens prend un caractère particulier dans la situation inédite résultant de la crise énergétique actuelle et de l'accélération des transitions liées à la décarbonation de l'économie et à la réduction des consommations énergétiques. Capenergies accompagne les membres du pôle, en particulier les PME et ETI, vers les appels à projets européens par le biais d'une action sur 3 axes : la veille, l'accompagnement collectif, et l'accompagnement individualisé.

❖ Etat des lieux

La stratégie de développement à l'Europe a été actualisée pour la période 2023-2026 (phase V) avec pour objectif d'augmenter encore les financements et nombre de projets européens du pôle et ceux des membres.

Entre 2019-2022, Capenergies a participé à **4 projets Européens** en moyenne pour son compte, et a développé un **réseau de plus de 200 partenaires européens**. Le pôle compte une ressource assurant le rôle **Point de Contact National** pour la thématique « **Energie – Climat** » d'**Horizon Europe**.

Les objectifs opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent:

- La veille
 - Le Pôle réalise une veille continue et active sur les AAP européens en ligne avec ses DAS, notamment les AAP relatifs aux secteurs de l'énergies et les secteurs voisins (transport et digital) ou transverses;
- L'accompagnement collectif :
 - Le pôle diffuse auprès de ses membres les opportunités les plus pertinentes en cours ou à venir
 - Le Pôle assure également une diffusion ponctuelle de tous les événements organisés par le PCN d'HEU avec une communication ciblée vis-à-vis des entreprises (PME et ETI) les plus à même de répondre à des appels européens sélectionnés,
 - Le pôle organise, seul ou en collaboration avec d'autres acteurs (autres pôles, Smart Energy Alliance, réseau EEN...) des événements de réseautage entre entreprises françaises et acteurs industriels ou laboratoires étrangers;
- L'accompagnement individualisé :
 - En proposant un diagnostic des besoins en termes de financement de l'innovation et du niveau de maturité du projet et du potentiel porteur de projet
 - En guidant le porteur de projet vers le guichet le plus approprié, en répondant à toute question administrative/juridique/financière relative au montage du dossier, en intervenant sur la technique de narration et en lui proposant une relecture critique du dossier afin d'identifier les points faibles potentiels à améliorer
 - En aidant le porteur de projet dans la mise en relation avec des futurs partenaires européens
 - En proposant un soutien à la rédaction du dossier, sous forme de prestation payante ou via un vivier de cabinets de conseil préqualifiés
 - En donnant toutes les informations nécessaires sur les dispositifs nationaux et régionaux pouvant prendre en charge les coûts liés au montage de dossiers de financement européens.

Dès 2023, **Capenergies renforcera et intensifiera son activité au niveau européen par la création d'une commission « Europe » au sein de son Conseil d'Administration ainsi que d'un club « Europe »** impliquant directement des membres, animé par l'équipe Europe de Capenergies (voir détail ci-après).

❖ **Descriptif détaillé de l'action :**

Les objectifs opérationnels pour l'année 2023 sont les suivants.

1) La création d'une commission « Europe » et d'un « Club Europe »

- Le rôle de la **commission « Europe »** au sein du Conseil d'Administration sera d'orienter l'action du pôle et de faciliter la mise en relation et l'implication d'experts pour renforcer l'offre d'accompagnement proposée par le pôle aux entreprises. Elle sera constituée de représentants des membres du Conseil d'Administration de Capenergies ayant une responsabilité au niveau européen (ex : directeurs Europe/international, responsable R&D en lien avec les projets européens, responsables de financements européens...). Elle aura également pour mission d'aider le pôle à identifier les bons relais au niveau européen vers lesquels valoriser les projets pertinents des membres du pôle.
- Le rôle du **Club « Europe »** sera d'assurer l'ensemble de l'animation « Europe » du pôle pour ses membres. Le club rassemblera certains experts issus des membres du Conseil d'Administration, les membres de Capenergies ayant une expérience ou une appétence à participer à des consortia européens, et sera coordonné par l'équipe Europe de Capenergies

La stratégie sera déclinée sur 3 axes :

- Créer un réseau d'influence :

- Cartographier les experts de notre réseau (à travers la Commission et le club « Europe ») déjà présents dans les différents groupes de travail au niveau national et européen (ex : GTN et autres groupes miroir français, partenariats européens, ETIP SNET...) sur les thématiques clés du pôle (ex : hydrogène, EnR, stockage, réseaux intelligents...).
- Recenser, le cas échéant, les experts potentiels et promouvoir leur participation dans les différents groupes de travail mentionnés ci-dessus ou dans les jurys des projets européens (ex : base de données des experts de la Commission européenne)

- Proposer des sujets ciblés pour alimenter les programmes de R&I européens, en lien avec un savoir-faire local et permettant de mettre en avant l'excellence de la filière française. Le pôle pourra notamment proposer des ateliers ou des mises en relations entre experts et entreprises du pôle, pour faire connaître les domaines d'innovation, et faire remonter des idées de sujets.

- Faire monter en compétences les membres et faciliter leur insertion dans des consortiums européens (voir ci-après)

2) La participation à la détection des opportunités de financement européennes dans les domaines d'intérêt (innovation, transition énergétique & mobilité, inter-clustering) dans le cadre de la nouvelle programmation financière européenne 2021-2027

Pour accroître les chances de succès de gagner des projets européens pertinents pour sa communauté le pôle agira comme suit.

- Participation aux activités du **réseau des PCN** et au **Groupe de Travail National « Energie – Climat »**, notamment dans les phases amont d'élaboration des cahiers des charges des appels à projet Horizon Europe 2022.
- **Veille active sur la publication des différents appels à projets, tout programme confondu et, ce le plus en amont possible des publications** (Horizon Europe, Fonds pour l'Innovation, Fonds pour la transition juste, Clean Hydrogen Europe, Mécanisme d'interconnexion européen, Connecting Europe Facility – Energy et Transport, LIFE, Digital Europe, etc...)
- **Participation aux événements de présentation des programmes européens et de réseautage entre acteurs** (« brokerage events », etc.), voire l'organisation de réunion de rencontres de réseautage spécifiques vers des acteurs européens en recherche de partenaire français, dans des consortia compétitifs.
- Participation aux actions du CSF Nouveaux Systèmes Energétiques et de **l'Association Française des Pôles de Compétitivité**.

- **Création d'un réseau de 10 laboratoires clés en Europe** pour faciliter l'insertion de PME françaises dans des consortiums à fort potentiel

3) L'accompagnement actif des entreprises membres vers les guichets de financement européens

- La **diffusion régulière d'informations** sur les différents appels à projets et les dispositifs d'accompagnement associés éventuels (en particulier dispositifs régionaux).
- Le meilleur **ciblage des entreprises** motivées à candidater aux appels à projet européens, et la sensibilisation d'entreprises présentant un potentiel intéressant : un vivier d'entreprise sera actualisé.
- **Un accompagnement dédié sera assuré vers le guichet dédié aux PME : EIC Accelerator**
- **L'organisation de webinaires ou ateliers présentiels ciblés**, précédés si utile **d'appels à manifestation d'intérêt dédiés**, permettant de faciliter la bonne appropriation des appels à projet européens par les entreprises et laboratoires de recherche, notamment sur les thématiques hydrogène, smart grids, décarbonation des usages, mobilité.
- **L'accompagnement individualisé** des membres intéressés, pour l'orientation vers les appels à projets pertinents, l'aide à la compréhension des cahiers des charges et conditions d'éligibilité, la structuration de projet, la recherche des partenaires potentiels, etc., y compris au moyen d'une orientation vers des **partenaires pré-qualifiés du pôle (cabinets de conseil spécialisés, etc.)** en cas de besoin pour la rédaction du projet.
- La **collaboration avec les services de la direction générale Europe et coopération méditerranéenne et, le bureau de Bruxelles de la Région** pour aider au montage de réponse aux appels à projet par les entreprises de la Région, et contribuer à la structuration de partenariats en lien avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la Région.
- Le soutien des **initiatives de la Région vers les Institutions Européennes dans le domaine de l'énergie**

4) La bonne exécution des engagements du pôle sur les 5 projets dont il est partie prenante : Flexigrid, Concerto Renov', GreeninMed et H2Global ainsi que le e-DIH (Move2Digital sous réserve de son financement à 100%) : voir détail ci-dessous).

5) La recherche de nouvelles participations directes du pôle dans le but de générer deux nouveaux projets Européens pour le pôle d'ici 2024.

❖ Livrables Europe

Indicateurs	Livrables
Nombre de projets déposés par le pôle	Mise à jour du tableau rempli pour le dossier de la phase V actualisé + colonne pour chiffrer les retombées pour la région . nombre de projets suscités, dont nombre de projets déposés et taux de succès et montant . nombre de « pépites » accompagnées Participation aux 4 réunions annuelle du Groupe du Travail National Energie (PCN) Bonne exécution des livrables des 5 projets du pôle
Nombre de projets obtenus par le pôle	
Nombre de réunions d'information organisées,	
Nombre de PME sensibilisées,	
Nombre de projets de membres accompagnés,	
Nombre de projets de membres déposés	
Nombre de projets de membres ayant obtenu un financement	
Montant des financements perçus par les membres et le pôle (suivi phase V)	
Nombre de réseaux européens auquel le pôle participe	
Nombre de partenariat direct avec un laboratoire	

Flexigrid :

- **Informations générales :** Horizon 2020, 48 mois, début : octobre 2019, budget Cap : 285,6k€, Coordinateur : CIRCE (Espagne)
- **Sujet :** développer et tester des solutions hardware et software pour la flexibilité du réseau de distribution d'électricité.
- **Rôle de Capenergies:** Leader WP "Business Cases & Exploitation Strategy", "Task Contributions to future networks development plans and environmental protection"; Task "Public bodies, citizen and local stakeholders' engagement".
- **Partenaires:** Fondazione Links, Atos Spain, Ormazabal, Selta, Elin Verd, Hypertech, Viesgo, etc

GreenInMed:

- **Informations générales :** IEV Ct Med, 36 mois, début : juillet 2019, budget Cap : 331,4k€, Coordinateur : Chambre de Commerce et d'Industrie d'Espagne (Espagne)
- **Sujet :** Accompagnement (conseil + financement) de projets collaboratifs entre PME, startups et gestionnaires d'hébergements touristiques d'ISR-FR-ESP pour le développement et le déploiement de solutions innovantes pour l'efficacité énergétique et d'eau dans le secteur de la *hospitality* en zone MED
- **Rôle de Capenergies :** Leader du WP sur le soutien financier à l'eco-innovation
- **Partenaires :** Arava Institute, Kinneret College, Israeli Water Association

H2GLOBAL :

- **Informations générales :** COSME Clusters GO INTERNATIONAL, 30 mois, début : Sep 2021, budget Cap : 138k€, Coordinateur : The Foundation for the Development of New Hydrogen Technologies in Aragon (SP)
- **Sujet :** hydrogène
- **Rôle de Capenergies :** CAPENERGIES coordonne le groupe de travail n. 3 sur la stratégie d'internationalisation, notamment la partie mise en œuvre et missions
- **Partenaires :** The Foundation for the Development of New Hydrogen Technologies in Aragon (SP); EnergyIN: Competitiveness and Technology Cluster for Energy (PT);

Clust-ER: Energy and Sustainable Development Cluster of the Emilia-Romagna Region (IT);

Regional Pomeranian Chamber of Commerce: Cluster of Hydrogen Technologies (PL).

CONCERTO RENOV :

- **Informations générales :** programme LIFE 2021, 36 mois, début: nov 2022, budget Capenergies : 143 k€
- **Sujet :** Rénovation des logements
- **Rôle de Capenergies :** Coordinateur de l'activité de pré-qualification, mise en réseau et intégration de solutions innovantes pour intégrer les énergies renouvelables. Coordinateur du GT communication et dissémination
- **Partenaires :** Sonergia, Soliha federation, Soliha Jura, Soliha Landes

DIH – MOVE2DIGITAL :

- **Informations générales :** programme Digital Europe, 36 mois, début : jan 2023, budget Capenergies : 289 k€
- **Sujet :** Accompagnement à la digitalisation des PME
- **Rôle de Capenergies :** Mobilisation des PME membres à participer aux actions du DIH ; Coordinateur du WP5 (support à l'investissement)
- **Partenaires :** SCS (coordinateur), EA éco entreprises, Eurobiomed, Innov'Alliance, Mer Méditerranée, Novachim, Optitec, SAFE, l'Université d'Aix-Marseille, l'Université Nice Côte d'Azur (en association avec l'INRIA), l'École des Mines de Saint-Etienne (Campus Georges Charpak Provence de Gardanne)

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 4 : EMPLOI – FORMATION

Les actions conduites par Capenergies en 2023, ont pour objectif de :

- Accompagner les entreprises sur la montée et l'adaptation des compétences de leurs salariés et dans le recrutement de futurs collaborateurs, notamment de personnes en situation de handicap
- Préparer les futures compétences
- Aider au déploiement des formations sur les métiers en tension afin de répondre aux attentes de l'écosystème

❖ Descriptif détaillé de l'action 2023 :

1) Accompagner les entreprises sur la montée et l'adaptation des compétences de leurs salariés et dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs :

Les entreprises peuvent solliciter les équipes du Pôle pour être accompagnées individuellement dans leur phase de recrutement. Outre l'assistance à la rédaction de la fiche de poste et à la détermination du profil recherché, Capenergies peut mettre en relation le dirigeant avec les services de Pôle emploi, de Cap-Emploi ou de l'APEC avec lesquels le pôle a passé une convention permettant de mobiliser gratuitement les ressources de ces organismes au bénéfice des entreprises pour un sourcing optimum.

Pour conduire ces actions, Capenergies s'appuie en effet sur plusieurs conventions passées avec des partenaires tels que la **BREA** (Banque régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage), **Pôle-Emploi**, **l'APEC** ou **l'OPCO 2I**.

En 2023, Capenergies déploie la convention Pôle-Emploi, signée pour 3 ans en lien avec le réseau CHEOPS qui regroupe tous les Capemploi au National.

Dans ce cadre, Pôle Emploi, Capemploi ou l'APEC, en fonction des besoins et des situations, peuvent intervenir avec Capenergies auprès des entreprises pour réaliser un diagnostic complet des méthodes de recrutements et des outils utilisés afin de leur proposer un plan d'action personnalisé pour accélérer le recrutement et améliorer leur image employeur sur le marché du travail.

Capenergies assure également la mise en relation entre les acteurs régionaux du monde académique et les adhérents du Pôle afin de faciliter la connaissance du tissu économique, promouvoir les cursus de formation et permettre aux étudiants de candidater au sein des entités du territoire.

Ces mises en relation se poursuivront tout au long de l'année 2023.

Par ailleurs, et afin de faciliter les rencontres entre les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi, Capenergies participe depuis plusieurs années à l'organisation du **Forum l'Energie pour l'Emploi** en partenariat avec Pôle Emploi et avec l'appui organisationnel et financier du CEA Cadarache. Compte tenu du succès des éditions précédentes, Capenergies s'impliquera à nouveau dans la préparation, l'organisation et le suivi du Forum l'Energie pour l'Emploi en 2023, que cette édition soit organisée en présentiel ou à distance.

A l'occasion de ce forum, le Pôle tiendra un stand pour le compte des TPE et PME qui proposent des postes et qui n'ont pas la possibilité d'être présentes.

2) Les actions en faveur de l'emploi et formation des personnes en situation de handicap :

Capenergies agit également en **faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap** en réponse aux attentes exprimées par plusieurs dirigeants d'entreprises sur le sujet.

Depuis 2016, le Pôle met en œuvre une convention de partenariat avec l'Agefiph qui a été reconduite pour 3 ans (2021-2023) par la commission nationale.

L'objectif de cette Convention est de :

- Sensibiliser et informer les dirigeants sur leurs obligations et sur les mesures d'accompagnement proposées par l'Agefiph,
- Favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap en accompagnant les chefs d'entreprise vers les dispositifs d'aide existants,
- Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la formation et notamment à l'alternance.

Dans le cadre de son action RSE, Capenergies porte **le projet HUGo** qui correspond à la mise en œuvre d'un cursus de formation professionnelle Bac+5 en alternance pour les personnes en situation de handicap, permettant l'obtention d'un Diplôme d'ingénieur délivré par Polytech Marseille. Ce programme, qui a permis de former plus de 60 alternants en 3 promotions sur Marseille et 2 sur Nice, regroupe maintenant 17 entreprises et grands groupes (10 à la création) qui ont tous confirmé la poursuite de leur engagement sur 2023. L'accès à l'emploi à l'issue de la formation est très positif (100 % des diplômés ont obtenu un CDI).

Depuis 2021, HUGo a été ouvert à d'autres acteurs académiques comme le CESI AIX et NICE. Cette évolution va permettre à des candidats de niveaux bac+2 à bac+4 d'accéder à une formation en alternance au sein du collectif.

En 2023, Capenergies va accompagner :

- L'accès à l'emploi des diplômés de la 5^{ème} promotion lancée en 2021 au sein de Polytech et du CESI,
- La dernière année de la 6^{ème} promotion (septembre 2022),
- Le lancement de la 7^{ème} promotion (lancement septembre 2023).

En tout, le pôle aura en charge le suivi d'une trentaine d'alternants répartis au sein de 17 entreprises de la région.

Afin d'améliorer la lisibilité du projet HUGo et assurer sa promotion, le pôle alimentera le site web dédié au projet mis en ligne fin 2021 en même temps que la nouvelle charte graphique.

L'Agefiph à travers la convention signée avec Capenergies pour le portage de ce projet, souhaite confier au pôle l'amplification de ce projet, sur des niveaux inférieurs en informatique, ou sur d'autres secteurs d'activité.

Une étude de faisabilité permettra de valider les niveaux et les secteurs en 2023.

De plus, en partenariat avec Aix Marseille Université, plusieurs réunions se sont déroulées au cours de l'année 2022 afin de mettre en place un partenariat avec le pôle afin de dupliquer le projet HUGo à d'autres métiers, en s'assurant du besoin auprès des entreprises partenaires.

Les premières pistes relatives aux métiers concernés issue de cette étude pourront être établies en fin d'année 2022. Cette étude permettra de définir les formations et les niveaux concernés et d'évaluer en termes quantitatif et qualitatif les moyens à mettre en œuvre pour réussir ses nouveaux programmes de formation en alternance.

Au cours de l'année 2023, des programmes de formation calqués sur celui d'HUGo pourraient ainsi être lancés sur des thématiques telles que l'instrumentation ou l'automatisation.

3) Préparer les futures compétences

Après avoir participé en partenariat avec les grands acteurs industriels, la CCIMP, l'UIMM, la FFIE et l'Industrie Méditerranée à la réalisation en Région Sud d'une étude sur les métiers en tension dans la filière électrique (EDEC) Capenergies contribue depuis 2021 au déploiement d'une ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences) dans le but d'adapter l'offre de formation continue à l'évolution des emplois et des compétences de la filière.

Il faut noter que 3 axes ont été privilégiés :

- Adapter l'offre de formation professionnelle continue à l'évolution des emplois et des compétences de la filière électrique
- Développer l'attractivité de la filière électrique et de ses métiers auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi
- Conforter le rôle des territoires dans l'anticipation des besoins en emplois et compétences et dans la gestion des parcours professionnels

Plusieurs actions initiées en 2022 grâce à des financements partagés entre la DREETS et l'OPCO21 s'achèveront en 2023.

La convention signée avec la DREETS sera prolongée sur 2023.

Elle permettra de finaliser notamment les travaux ci-dessous :

- Etude pour la création d'une filière d'installateur-monteur de PV (OPCO 2i/ Capenergies)
- Etude et création d'une offre de formation de conducteur de chantier électrique (OPCO 2i/SERCE/FFIE/SNEF)
- Mise en place d'un outil d'orientation cartographique (OPCO 2i/Campus) permettant de mieux identifier les métiers proposés et de les rendre attractifs auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi
- Accompagnement et professionnalisation des TPE/PME sur les méthodes et outils de la GPEC (OPCO 2i)

D'une manière générale, le pôle contribuera à la réalisation de ces actions en s'impliquant dans le Comité de Pilotage et le Comité stratégique et en mobilisant, en cas de besoin, son réseau.

Capenergies participera :

- A la remontée des besoins par la conduite d'entretiens auprès des entreprises du secteur, membres de Capenergies
- Au pilotage de l'action en appui à l'OPCO21
- A la présentation des résultats et des actions correctrices proposées aux membres du pôle.

En parallèle, au niveau national, Capenergies poursuivra son implication dans le Groupe de travail « Compétences » du Comité Stratégique Filières Nouveaux Systèmes Energétiques qui travaille sur l'enjeu des compétences, de leur anticipation et des moyens pour faciliter le recrutement par les entreprises afin de valoriser au niveau national les actions engagées en Région Sud ou bien à l'inverse de proposer en Région Sud des actions qui auront prouvé leur efficacité dans les autres régions de France.

Dans le domaine de l'Hydrogène et sur son initiative, le pôle participe depuis 2020 à un groupe de travail animé par l'IRFFED qui réunit la DLVA, la CCI 83, la CCIT 04 et le service Développement des filières stratégiques du Conseil Régional, dans le cadre spécifique de l'OIR « Energies de demain ».

Ces travaux ont débouché sur le déploiement de formations expérimentales sur le sujet de l'hydrogène décarboné : module de formation complémentaire à des formations professionnelles existantes et création de deux formations expérimentales : une formation de formateurs pour favoriser la dissémination et une dans le domaine de la sécurité. Le pôle a piloté la création d'une plateforme permettant d'expliquer ce qu'est l'hydrogène et quels sont les projets en région. Cette plateforme pourra être enrichie en 2023.

Parallèlement, Capenergies, participe au groupe de travail de France Hydrogène sur les compétences et à l'étude CMA déposée en 2022.

En complément, Capenergies poursuivra, en 2023, ses actions d'appui et de soutien aux acteurs du domaine formation présents sur ses territoires.

Deux projets portant sur la création d'Ecoles de formation seront plus particulièrement accompagnés en 2023.

Le 1er projet concernera l'Ecole de la fusion qui correspond à la mise en place d'un cycle de formation, en français, généraliste et accessible à tous (Niveau BAC+2). La formation d'une durée 1 semaine sera organisée le matin en cours magistraux et l'après-midi en visites de labos et d'installations.

Cette école, qui pourra regrouper jusqu'à 50 participants apprenants, mobilisera une vingtaine d'experts et sera, dès 2023 ouvert aux industriels et institutionnels désireux de faire monter en compétences leurs salariés dans ce domaine.

L'accompagnement du pôle portera notamment sur :

- La mise en place d'un modèle économique équilibré et pérenne du projet,
- L'intégration du projet dans l'ADEC Filière électrique conduite en région pour d'éventuels financements par la DREETS et l'OPCO21,
- Une éventuelle prise en charge par des OPCO dans la cadre de la formation professionnelle continue,
- L'intégration au sein d'un cursus universitaire ou d'une grande école (ENSAM, Centrale...) en lien avec le campus des métiers d'excellence de la Région Sud.

Le deuxième projet accompagné sera celui de l'École de Production des Energies du Sud dédié au solaire sur le territoire de la Métropole Aix Provence Marseille et labélisé par le pôle en décembre 2021.

Cette EDP SOLAIRE réunit des acteurs privés (Tenergie, TOTAL Energies, ENGIE, DualSun, FNEP, EDF-Renewables, BAO Formation) et publics (Banque des Territoires, Région Sud, Ville de Marseille).

Le Programme d'étude et le dossier de labellisation ont été déposés auprès de la FNEP.

Les cursus envisagés sont :

- Formation Diplôme de niveau 3 - CAP Electricien de la Transition Ecologique ;
- Formation Diplôme de niveau 4 - Bac Professionnel technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC).

Le Public ciblé concerne les jeunes de 15-18 ans en difficulté et/ou décrochage scolaire ou désireux d'apprendre un métier

Le travail du pôle consistera à rechercher des entreprises du domaine solaire souhaitant intégrer le projet et accueillir des alternants et mettre en relation les porteurs du projet avec des institutionnels tels que l'Agefiph pour des financements permettant de consolider leur modèle économique.

Avec le Campus d'excellence des métiers Industrie du futur Sud, les premières actions de collaboration ont été instruites en 2021 en particulier dans le cadre de l'ADEC citée précédemment.

En 2023, les collaborations avec le Campus pourraient porter sur d'une part, la mise en place d'actions facilitant le recrutement des alternants au sein d'entreprises et d'organismes positionnés dans domaine de la transition énergétique.

D'autre part, l'accompagnement des projets de formation régionaux notamment dans le domaine du nucléaire en liaison avec l'Université des métiers du Nucléaire, porté par EDF, qui vise à dynamiser les dispositifs de formation du secteur nucléaire, aux échelles régionale, interrégionale et nationale, en particulier sur les compétences critiques.

Ces actions pourraient prendre la forme d'événements, animés par le Campus et Capenergies, qui auraient pour but de faire découvrir les cursus de formation proposés et d'améliorer l'attractivité de la filière.

Enfin, dans le domaine de la formation initiale, Capenergies poursuivra sa participation aux enseignements et aux Conseils d'Ecole :

- o Du Master Gestion de l'Environnement et Développement Durable (GEDD) de l'IMREDD qui permet de former des ingénieurs généralistes de l'environnement,
- o Du Master Centrale Engineers for smart Cities de l'IMREDD,
- o De l'Ecole Paoli Tech de Corte dans son cycle de formation d'ingénieurs,
- o Du Master de géographie TSA (Territoire, Sociétés, Aménagement) de l'AMU,
- o Du parcours en apprentissage d'ingénieur spécialisé en mécanique et génie énergétique de l'ENSAM,
- o Du cursus destiné aux étudiants de Polytech Marseille, en animant le module consacré aux énergies.

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle : 530

❖ **Livrables Emploi – Formation**

Livrables

Bilan des relations avec la BREA
Liste des entreprises accompagnées
Bilan Forum l'Energie pour l'Emploi

Préparer les futures compétences :
Actions dans le cadre de l'ADEC

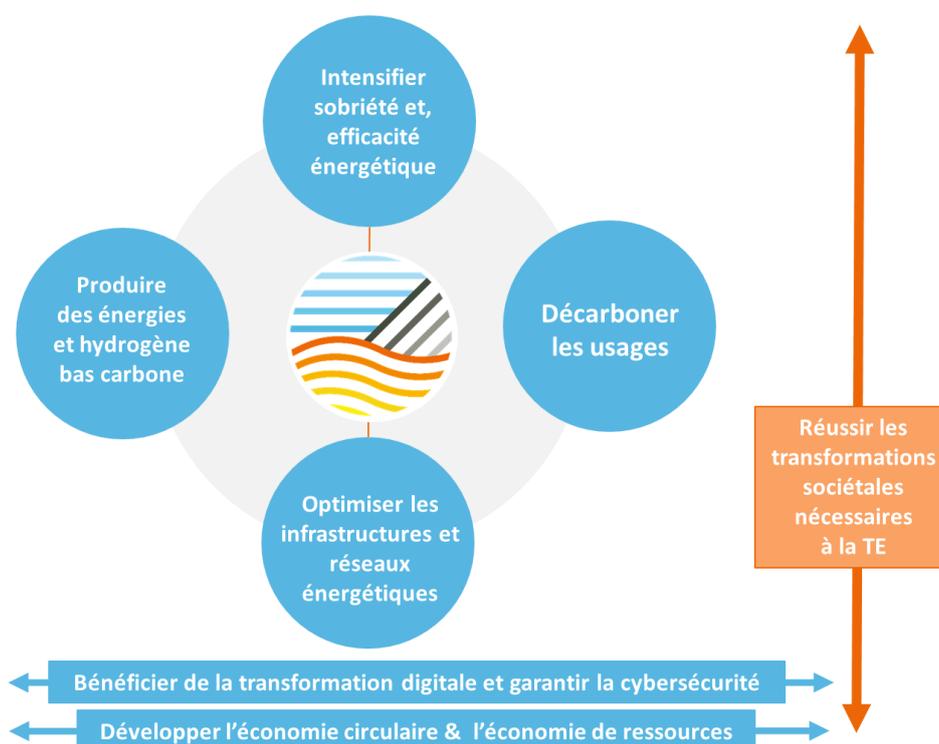
ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 5.A : ANIMATION CIBLEE ENERGIES DECARBONEE ET DECARBONATION DES USAGES

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

Capenergies portera en 2023 l'animation des différentes thématiques relevant de son périmètre d'intervention, conformément aux nouveaux domaines d'action stratégique et axes transverses de Capenergies 2023-2026 (phase V) décrits ci-dessous.



Capenergies continuera en particulier à contribuer très activement à l'Opération d'Intérêt Régional mise en place par la Région Sud sur les Energies de demain. Cela recouvre en particulier :

- La contribution à la définition et à l'animation des **feuilles de route régionales** en la matière, notamment dans le domaine de l'**Hydrogène**, des **Technologies avancées pour les Systèmes Energétiques** (énergie solaire photovoltaïque, éolien en mer flottant et systèmes énergétiques) et du **Nucléaire** qui font l'objet de stratégie d'accélération nationales dédiées et sur lesquelles la Région Sud a des atouts spécifiques et des opportunités à faire valoir
- La participation active aux groupes de travail sur les **enjeux d'attractivité du territoire, de résilience / relocalisation des filières industrielles et de diversification des entreprises vers les activités d'avenir, porteuses de création d'emplois.**
- L'accompagnement des porteurs de projet aux différents dispositifs spécifiques de la Région (accélération par le plateau OIR, Comité d'Ingénierie Financière, Fonds de Participation Projets, etc.) et la préparation active des Comités de pilotage de l'OIR
- La détection des **projets structurants dans le domaine de la transition énergétique** et leur accompagnement au référencement OIR. Ces projets feront l'objet d'un échange dans le cadre du GT projet de l'OIR Energies de Demain, pour un suivi par le pôle et/ou l'orientation vers le plateau d'accélération et/ou le comité d'ingénierie financière.

- L'accompagnement à l'émergence, à la structuration, au financement et à la mise en œuvre des projets d'innovation, tel que détaillé dans l'Axe 1, et la participation aux groupes de travail associés, y compris sur les enjeux de formation
- La **veille sur l'évolution des enjeux de la transition énergétique et de décarbonation de l'activité économique aux niveaux national et européen** et sur les **entreprises stratégiques des filières énergétiques bas-carbone de la Région**

La participation directe de Capenergies aux travaux du **Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Energétiques (CSF-NSE), voire Nucléaire (CSF-N), de France Hydrogène** et du **Groupement des Industriels Français de l'Energie Nucléaire** (avec un partenariat spécifique avec **Nuclear Valley**) en 2023 permettra au Pôle de faire bénéficier les différentes instances et groupes de travail régionaux d'informations qualifiées concernant les démarches filières nationales, et ainsi de permettre une meilleure anticipation et **articulation des initiatives régionales avec les impulsions de niveau national**.

Le pôle sera par ailleurs acteur des actions de territorialisation envisagées par le CSF-NSE, qui se tiendront certainement sur la métropole Aix-Marseille-Provence.

Capenergies se propose également de contribuer en 2023, selon des modalités à définir, aux OIRs Industries du futur, Economie de la Mer voire Smart Tech et Tourisme.

Compte tenu du **contexte exceptionnel de crise énergétique**, avec une hausse inédite des prix du gaz et de l'électricité, et une forte tension sur les approvisionnements, Capenergies se propose d'amplifier, dans la mesure des moyens qui pourront y être consacrés par rapport à l'ensemble des autres engagements du pôle, la **diffusion des solutions de sobriété et d'efficacité énergétique, et de substitution des sources d'énergies fossiles par des sources d'énergie bas carbone**, sachant que la situation de crise sur le prix du gaz naturel fossile représente aussi une **opportunité d'accélération du déploiement de solutions bas carbone** dont l'équation économique était jusqu'à présent difficile à résoudre. Il y a là aussi, une opportunité, d'accélération de la transition énergétique qui à moyen terme oblige à diminuer massivement les consommations d'électricité. Ce n'est donc pas qu'un phénomène conjoncturel, surtout sur un territoire où l'alimentation électrique est d'ores et déjà tendue.

❖ Descriptif détaillé de l'action

1) Sobriété et efficacité énergétique

Contexte :

La crise de l'énergie que connaissent la France et l'Europe depuis l'automne 2021, avec une hausse, inédite depuis plusieurs décennies, des prix du gaz, et en cascade de l'électricité, et des tensions d'approvisionnements susceptibles de générer des risques de délestage pour le passage des pointes de consommation hivernales, a mis en lumière les enjeux de sobriété, d'efficacité énergétique, et de substitution des sources d'énergies fossiles par des sources bas carbone.

Etat des lieux :

Capenergies accompagne depuis très longtemps des porteurs de solution d'économies d'énergie, à différents niveaux des chaînes de transformation de l'énergie, et d'autoproduction locale d'énergie bas carbone, dont l'équation économique est d'autant plus favorable que le prix du gaz et de l'électricité est élevé.

L'objectif opérationnel principal pour l'année 2023 dans ce domaine est de faciliter le déploiement massif de solutions d'efficacité énergétique et d'accompagnement à la sobriété énergétique individuelle et collective, et l'accélération de l'émergence de solutions innovantes en la matière.

La profondeur des actions du pôle sur ce sujet dépendra des moyens qui pourront être réunis pour les soutenir.

Les actions :

- L'accompagnement des démarches et des projets innovants** pour intensifier la sobriété et l'efficacité énergétique dans les différents domaines d'activité
- L'organisation de temps d'échange (webinaires ou séquences dédiées lors d'événements particuliers) et/ou la participation à des événements organisés par des tiers, permettant de transmettre un certain nombre de

repères de connaissance, de méthode et de mécanismes de financement en la matière ; il sera en particulier proposé une action commune avec les autres pôles et clusters régionaux, dans le prolongement de l'initiative prise en 2022 par Capenergies sur les outils de diagnostic / bilan carbone

- c) L'organisation d'une **animation spécifique avec les bureaux d'étude et cabinets d'ingénierie** visant à la fois à mieux faire connaître à ces acteurs relai essentiels un certain nombre de solutions innovantes émergeant sur le marché, et à identifier des leviers d'accélération des actions de sobriété et d'efficacité énergétique à partir d'une analyse partagée des freins de différentes natures (économiques, techniques, culturelles, organisationnelles, etc.)

2) Hydrogène

Contexte :

La dynamique, enclenchée depuis quelques années, autour du développement de l'hydrogène bas carbone pour la décarbonation de certains procédés industriels et de certaines mobilités, a été confortée en 2020 par l'annonce d'un plan de soutien national historique, doté de 7,2 milliards d'euros et complété jusqu'à 10Mds€ . Ce plan national, articulé au plan européen sur le sujet, crée les conditions d'un changement d'échelle des projets Hydrogène initiés en Région. L'Association France Hydrogène, qui rassemble l'essentiel des acteurs industriels nationaux dans le domaine, a créé en novembre 2020 des délégations régionales, dont une en Région Sud et Corse, animée depuis l'origine par la Directrice Générale de Capenergies, qui anime de plus, depuis juin 2021, un « comité de bassin hydrogène » sur le territoire de Marseille-Fos-Manosque. La réunion des acteurs de la filière organisée par la Région Sud le 30 juin 2022, doit permettre d'accélérer la mise en place du plan d'action Hydrogène, voté le 16 décembre 2020 et les projets du territoire.

La métropole Aix-Marseille-Provence qui accueille sur son territoire des industries fortement émettrices de gaz à effet de serre a, quant à elle, adopté une feuille de route hydrogène en avril 2021 avec une double ambition : être un métropole exemplaire en boostant la filière et ses technologies innovantes et ancrer la chaîne de valeur et ses emplois.

Etat des lieux :

Depuis 2016, Capenergies accompagne les principaux projets structurants H2 en Région Sud, et anime l'écosystème de la filière, autour notamment du club H2Sud que Capenergies a mis en place en 2018, en lien avec les instances nationales et européennes dans le domaine. Capenergies peut ainsi offrir une passerelle entre les initiatives nationales et européennes, les écosystèmes hydrogène régionaux, l'OIR Energies de Demain et les services de la Région et des métropoles. Capenergies a également réalisé des études pour certains acteurs et assure notamment un rôle d'assistance et de conseil pour le projet HYGREEN Provence. Depuis l'été 2021, Capenergies a aussi assuré le rôle d'intégrateur neutre des données relatives à la construction de la trajectoire du bassin hydrogène Marseille-Fos-Manosque et a joué un rôle central dans le groupe de travail constitué à cet effet.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent notamment :

- a) Une contribution active aux différentes **instances de coordination et de gouvernance** que la Région Sud a mis en place (réunions de coordination Région – Capenergies - ADEME) ou projette de mettre en place (comité stratégique hydrogène, Assises) pour la mise en place opérationnelle du plan d'action Hydrogène
- b) L'animation de l'écosystème « hydrogène » en Région avec notamment :
- L'animation du **club H2SUD**, permettant d'entretenir et d'amplifier l'écosystème autour du développement de la filière H2 en Région, avec en 2023 l'organisation prévue de plusieurs rendez-vous thématiques sur les enjeux de structuration de la filière hydrogène et les différentes opportunités de financement.
 - La contribution à la **Délégation Régionale de France Hydrogène** en Région et, **aux actions nationales de France Hydrogène (participation aux Groupes de Travail Territoires, Industrie et Compétences notamment)**. La participation au Conseil d'Administration, permettra de contribuer à une bonne représentation de la Région sur un certain nombre d'enjeux de niveau national, enjeux réglementaires etc.
 - L'animation du **comité de bassin hydrogène Fos-Marseille-Manosque, et la supervision du groupe de travail MERS (Méditerranée Rhône-Saône)** dans le cadre du développement du port fluvio-maritime Lyon Marseille.
 - La mise en relation et le cas échéant **la fédération des acteurs régionaux auprès des instances nationales (ADEME, Task Force interministérielle, SGPI, Ministère etc.) et européennes** en lien avec le bureau de Bruxelles de la Région.

- La participation directe, en tant que partenaire d'animation, au **programme SYRIUS**, si validé par l'ADEME, suite à la candidature portée avec l'Association PIICTO à l'Appel à Projet national ZIBAC
 - L'accompagnement à la construction et à la mise en œuvre des **stratégies et projets hydrogène des Collectivités**
- c) L'accompagnement des projets hydrogène en Région avec notamment :
- L'**accompagnement des projets** existants, et détection ceux qui pourront être qualifiés « structurants » au sens des OIR.
 - L'accompagnement des projets innovants susceptibles de bénéficier **des différents dispositifs nationaux et européens d'aide à l'innovation**, en particulier l'**AAP ADEME dédié « briques technologiques »**, le nouveau **programme prioritaire de recherche ANR dédié** et les **AAPs européens Green Deal**
 - L'accompagnement à l'**émergence** et au **montage d'écosystèmes Hydrogène**, susceptibles de bénéficier de l'**AAP ADEME** dédié.
- d) L'accompagnement au développement de la filière hydrogène en Région avec notamment :
- La mise à jour de la **cartographie des PME, ETI, unités de Grand Groupes et laboratoires implantés en Région sur la chaîne de valeur H2**
 - La mise à jour de la **cartographie des projets H2** en Région
 - La contribution aux différents **Groupes de Travail régionaux** (projets, attractivité, etc.)
 - La participation au projet OPHARM (Offshore Production of Hydrogen Analysis and RoadMap), piloté par France Energies Marines, et la contribution, en bonne articulation avec le pôle Mer Méditerranée, au développement de la **filière éolien off shore flottant** en région, à partir de l'expérience du projet pilote Provence Grand Large, et des acteurs existants ou émergents en région dans le domaine
 - La participation à l'**identification d'opportunités de diversification de certaines entreprises régionales** dans les domaines en question et à leur accompagnement le cas échéant
 - La participation à l'évènement **Meet4Hydrogen** et la conférence Hyport 2023, ainsi qu'au salon **Hyvolution, sur lequel un stand mutualisé sera organisé avec les membres du pôle.**
 - La contribution à la consolidation et au développement d'une **offre de formation régionale** en matière d'hydrogène en lien avec les acteurs régionaux en présence (DREETS, campus d'excellence des métiers et qualifications Industrie du futur Sud, organismes de formation) et avec les initiatives de France Hydrogène en la matière, voire le dépôt d'un projet à l'AMI CMA (compétences et métiers d'avenir 30 millions d'euros) de France 2030.
 - L'accompagnement, le cas échéant, à une **étude d'opportunité de création d'un « centre d'excellence » H2** (incluant plateformes d'essais, modules de formation, etc.) en Région Sud, en lien avec les organismes de formation et de recherche (Mines ParisTech Sophia, Arts et Métiers, CEA Cadarache, Ensosp, etc.) et les acteurs industriels (Total à La Mède, Engie) susceptibles de bénéficier du soutien national à la création de campus des métiers et qualification hydrogène et le cas échéant de financements privés.
 - L'accompagnement au **développement économique du territoire**
 - soit par l'implantation d'industries Hydrogène en Région,
 - soit par croissance d'entreprises déjà positionnées sur la chaîne de valeur H2,
 - soit par la diversification / pivotage d'autres entreprises présentes en Région (en lien avec les autres pôles et clusters éventuellement pertinents)
 - soit par l'implantation de nouveaux acteurs industriels H2 eu égard à la mise en valeur des atouts et attraits spécifiques de la Région

3) Energies renouvelables (solaire, bioénergies, etc.)

Contexte :

La **Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**, publié en 2020, et qui devrait être révisée en 2023/2024 dans la suite de la révision de la **Loi Energie Climat**, vise des **objectifs ambitieux en termes de développement d'énergies renouvelables** afin de tendre vers la neutralité carbone en 2050. La réalisation des installations d'énergies renouvelables (solaire, éolien, gaz renouvelable, etc.) se heurte, au niveau national comme au niveau régional, à divers types de freins alors que **la hausse des prix et la tension sur les approvisionnements en gaz naturel rende plus urgent que jamais d'accélérer leur développement**. Les acteurs régionaux de la chaîne de valeur sont soumis à une concurrence très vive, mais la **stratégie nationale d'accélération « Technologies Avancées pour les Systèmes Energétiques (TASE) »** (énergie solaire photovoltaïque, éolien en mer flottant et réseaux énergétiques), qui a fait

l'objet au printemps 2021 d'une consultation à laquelle Capenergies a contribué aux cotés de la Région Sud, représente une opportunité pour valoriser le potentiel des acteurs régionaux.

Etat des lieux :

Le respect des objectifs de déploiement des énergies renouvelables en région Sud représente un immense défi. L'objectif du plan climat lancé en 2021 « Gardons une Cop d'Avance » prévoit de multiplier par 5 le déploiement des énergies renouvelables en région Sud. Capenergies se propose d'y contribuer **en accompagnant les différents acteurs et les gisements d'innovation pertinents**, et en particulier ceux susceptibles :

- d'accroître le ratio performance / coût des énergies renouvelables en région
- de permettre une meilleure intégration des énergies renouvelables dans les éco-systèmes naturels et humains
- de faciliter les synergies avec les activités des secteurs agricoles / viticoles
- de faire émerger de nouveaux modèles d'affaires.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent notamment :

- a) **L'accompagnement des projets innovants** susceptibles de bénéficier des différents dispositifs régionaux, nationaux et européens d'aide à l'innovation, **en particulier ceux qui alimentent la stratégie d'accélération TASE**
- b) **L'accompagnement au développement des filières industrielles** en question, avec notamment :
 - o La **veille** sur l'évolution du contexte et **enjeux associés pour les acteurs régionaux**
 - o La détection, en relation avec l'écosystème des acteurs de terrain, des **opportunités sur les chaînes de valeur** de chacune des filières en question, et des freins / verrous à lever pour le développement économique des activités
 - o L'accompagnement des porteurs de projet vers les **opportunités de la stratégie d'accélération TASE ou autres**
 - o L'accompagnement des **projets structurants** dans le domaine, en lien avec les structures et outils régionaux (référencement OIR, FIER, Fonds de Participation « Terra Néa » en Région Sud, etc.)
- c) La participation à l'**animation des écosystèmes des acteurs régionaux** des différentes filières pour le développement de la **compétitivité**, avec notamment :
 - o L'animation du **club Innov'solaire**, initié en 2022, avec en 2023 l'organisation prévue de plusieurs rencontres avec des partages d'expérience et des focus thématiques alimentés par les acteurs des différents segments de la chaîne de valeur
 - o L'aide à l'émergence de projets innovants, en particulier collaboratifs, dans le domaine des **bioénergies** (notamment production de biogaz par méthanisation, pyro-gazéification et gazéification hydrothermale avec potentiellement un projet de démonstrateur), en tirant notamment le meilleur parti des expertises de haut niveau des équipes de recherche présentes en Région
 - o La poursuite de l'animation avec EA Eco-entreprise du groupe de travail solaire et biodiversité.

4) Nucléaire

Contexte :

La production d'électricité nucléaire joue un rôle majeur dans le mix énergétique français, avec aujourd'hui quatre enjeux majeurs, à savoir l'exploitation et la maintenance du parc existant sur une durée allongée dans les meilleures conditions de sûreté, le renouvellement partiel du parc (programme EPR2), le développement de réacteurs innovants, notamment les réacteurs modulaires de petite taille qui représentent l'une des 10 priorités de France 2030, et la préparation des opérations de démantèlement.

Par ailleurs, ITER, projet phare, au niveau international, de la communauté de recherche sur la production d'énergie de fusion nucléaire, est en train de se construire sur le site de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône, avec l'assemblage machine qui a commencé en 2020, pour viser un début des expérimentations à l'horizon 2026-2027.

Etat des lieux :

Bien que cela ne soit pas nécessairement très connu, un important tissu d'acteurs intervenant dans le domaine nucléaire est présent en Région, en lien à la fois avec les activités de conception, exploitation et maintenance du parc de réacteurs de fission (Division d'Ingénierie du Parc en exploitation de la Déconstruction et de l'Environnement d'EDF, Centrale de Tricastin au nord de la Région, CEA Cadarache, entreprises associées, etc.) et avec les activités en

développement autour du projet ITER. Capenergies a réalisé en 2022 une première analyse des enjeux prioritaires sur lesquels le pôle se propose d'intensifier son action en 2023, en réponse au nouveau contexte et à la demande de la Région Sud.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent notamment :

- a) La création d'un nouveau **club nucléaire** pour lequel une rencontre préfiguratrice a déjà été organisée en 2022, qui a réuni plus de 90 participants.
- b) La participation à une **analyse plus approfondie des besoins des acteurs de la filière** suite à l'étude lancée par la Région en 2022, afin de conforter les axes de développement identifiés en 2022, notamment dans les domaines de l'**instrumentation**, de la **robotique-télémanipulation**, et de l'**ingénierie système**, etc.
- c) L'**accompagnement de l'écosystème régional des acteurs de la filière du nucléaire** vis-à-vis des différentes opportunités issues du nouveau contexte autour du nucléaire et plus généralement du besoin fort de sources primaires d'électricité et de chaleur pour réaliser la transition énergétique, en lien avec le pôle Nuclear Valley, avec lequel un partenariat renforcé a été établi, et plus généralement avec tous les acteurs nationaux du domaine (Comité Stratégique de Filière, GIFEN, etc.).
- d) L'**accompagnement de l'étude d'opportunité de l'implantation d'un SMR nucléaire calogème (Small Modular reactor)** pour répondre aux besoins de décarbonation de la zone industrielle de Marseille-Fos
- e) La mise en relation avec les actions du **campus d'excellence des métiers industrie du futur Sud** et de l'**Université des métiers du nucléaire**, notamment, pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises
- f) La participation au groupe de travail mis en place par la Région Sud.

5) Décarbonation des usages en lien avec l'énergie

Contexte :

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), adoptée en 2015, révisée en 2019, et en préparation de nouvelle révision dans la suite de la **Loi Energie Climat** qui devrait être adoptée d'ici l'été 2023, fixe désormais un objectif de neutralité carbone en 2050, avec des **objectifs précis de décarbonation des usages de l'énergie, en particulier dans le domaine des transports, de l'industrie, des bâtiments et de l'agriculture** à l'horizon 2030. Le plan de relance, le PIA 4 et maintenant France 2030 ont permis de renforcer l'action publique dans le domaine, avec un certain nombre de feuilles de route de décarbonation établies avec les différentes filières sectorielles. Au niveau européen des financements spécifiques sont aussi accessibles (Innovation Fund, etc ...).

Etat des lieux :

Capenergies a identifié depuis plusieurs années que l'enjeu de la transition énergétique ne réside pas uniquement dans le développement de production d'énergie décarbonée, mais aussi dans la décarbonation des usages de l'énergie. Le pôle porte depuis 2018 une animation régionale sur la mobilité décarbonée, avec la création d'une conférence de niveau international, « Energy For Smart Mobility » et l'animation d'un club mobilité durable. Le pôle a amplifié en 2021/2022 son action pour la décarbonation des secteurs industriels, avec notamment en 2022 une action conduite en associant les autres pôles, clusters et organisations représentatives régionaux sur le diagnostic émissions de gaz à effet de serre. Le pôle intervient par ailleurs ponctuellement sur les enjeux de décarbonation du bâti ou de l'agriculture.

Pour accélérer la décarbonation de son territoire, la métropole Aix-Marseille-Provence a choisi de stimuler l'innovation pour les grandes transitions énergétique et environnementale (industrie et mobilité notamment), en favorisant les synergies industrielles comme Territoire d'industrie, Sirius et Provence Industry'Nov.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent notamment :

- a) L'**accompagnement des démarches et des projets innovants pour la décarbonation de l'industrie et grandes infrastructures** (ports, aéroports), pour tous les aspects relevant des enjeux énergétiques, en articulation avec les acteurs de réseau des différents secteurs industriels, notamment en région le cluster Novachim, l'association PIICTO, les grands acteurs industriels du bassin de Fos-Marseille, Industrie Méditerranée, l'UIMM, les fédérations professionnelles des différents secteurs industriels, etc. , avec en particulier

- La co-animation du programme Sirius de décarbonation de la zone de Fos-Marseille- Manosque (si validé par l'ADEME dans le cadre de l'Appel A Projets ZIBAC), avec notamment le pilotage du bloc thématique « vecteurs énergétiques/réactifs et infrastructures »
- L'organisation de temps d'échange (webinaires ou séquences dédiées lors d'événements particuliers) et/ou la participation à des événements organisés par des tiers, en lien avec les enjeux particuliers de certains secteurs industriels (par exemple agro-alimentaire, etc.), permettant de transmettre un certain nombre de repères de connaissance, de méthode et de mécanismes de financement en la matière ; il sera en particulier proposé une action commune avec les autres pôles et clusters régionaux, dans le prolongement de l'initiative prise en 2022 par Capenergies sur les outils de diagnostic / bilan carbone
- L'organisation d'une animation spécifique avec les bureaux d'étude et cabinets d'ingénierie visant à la fois à mieux faire connaître à ces acteurs relai essentiels un certain nombre de solutions innovantes émergeant sur le marché, et à identifier des leviers d'accélération des actions de décarbonation des différentes industries à partir d'une analyse partagée des freins de différentes natures (économiques, techniques, culturelles, organisationnelles, etc.)
- La participation aux initiatives régionales prévues en 2023 dans la suite de la démarche « Je décarbone » du Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Energétiques et notamment la mise en relation entre industriels et porteurs de solutions innovantes de décarbonation
- La contribution à l'événement ForIndustrie prévu à Marseille le 17 mars 2023,
- La mobilisation spécifique des sociétés d'ingénierie, bureaux d'étude et intégrateurs pour faciliter la rencontre entre offreurs de solutions spécifiques et besoins de décarbonation

Le pôle pourra aussi contribuer dans le cadre du parcours Sud Industrie 4.0, afin que la dimension transition énergétique incluant la décarbonation soit mieux prise en compte et que des solutions proposées par des acteurs régionaux, les membres du pôle en particulier, soient valorisées.

b) L'animation de l'éco-système de mobilité décarbonée en région avec notamment :

- L'animation du club mobilité durable, permettant de rassembler les acteurs de l'écosystème mobilité durable en Région (offreurs de solutions, porteurs de projets, collectivités territoriales et autres donneurs d'ordre, etc.), en particulier sur les enjeux liés à la décarbonation des mobilités. En 2023, un renforcement des actions sera proposé dans le domaine de l'aérien (avec le pôle Safe) et du maritime (avec le pôle Mer), avec plusieurs focus possibles : carburants de synthèse, économie circulaire des équipements (régénération / re-emploi, recyclage batteries, retrofit de véhicules, etc.)
- Si maintenu par la Région dans le cadre des Ateliers Régionaux de la Logistique (ARL), la participation ou la co-animation, avec la Région, du Groupe de Travail logistique décarbonée, permettant de faciliter le bon développement de la mobilité durable dans le secteur de la logistique avec les impacts attendus en terme de décarbonation et aussi d'amélioration de la qualité de l'air, notamment dans les zones urbaines.
- La participation éventuelle à l'accompagnement d'une étude de décarbonation des différents MIN de la Région (Arnaux, Cavaillon, Chateaufort, La Baronne).

c) L'accompagnement des démarches de décarbonation de l'agriculture, que ce soit par des projets de mise en synergie du déploiement des énergies renouvelables en lien avec l'adaptation des activités agricoles au changement climatique (par exemple ombrage photovoltaïque des cultures), et/ou par des démarches de décarbonation de l'activité agricole elle-même.

d) L'accompagnement des démarches de décarbonation des bâtiments, en lien avec des parties prenantes :

- en facilitant notamment la mise en relation des donneurs d'ordre avec l'ensemble des offreurs de solutions innovantes de l'écosystème Capenergies, notamment celles identifiées dans le cadre du programme Flexgrid (intégration EnR, pilotage et management de l'énergie, anticipation des besoins liés à la mobilité électrique, écoquartier, autoconsommation, etc.)
- par l'organisation d'un **événement commun avec le pôle Tenerrdis sur l'intégration de la mobilité électrique dans les bâtiments**

6) Systèmes énergétiques optimisés

Contexte :

La crise énergétique actuelle implique un risque de pénurie en électricité durant l'hiver 2022-2023 (voire les suivants), en plus de la montée des prix, ce qui nécessite de mobiliser tous les acteurs possibles de la filière pour déployer des solutions « d'urgence » à court terme afin de réduire les consommations (sobriété d'usage, optimisation du pilotage) en vue du passage de l'hiver, et à moyen terme pour maîtriser sa dépense énergétique tout en réduisant son impact carbone (mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétiques, autoconsommation, flexibilité...).

Ainsi, en 2023, le pôle poursuivra l'animation des systèmes énergétiques optimisés dans le cadre de ses domaines d'action stratégique, en lien avec les besoins à court et moyen terme pour faire face à la crise énergétique et accélérer la transition énergétique d'une part, en cohérence avec la stratégie d'accélération TASE et le plan solaire de la Région d'autre part. La stratégie d'accélération sur les Technologies Avancées des Systèmes Energétiques (TASE) a été lancée début 2022 avec les premiers appels à projets (TASE PME, DEMO TASE, et INDUSTRIE ENR). Elle inclut le Solaire, l'éolien Off-shore et les Réseaux énergétiques.

Pour ces derniers, la stratégie prévoit 3 domaines d'action prioritaires :

- 1) Optimiser les infrastructures (production/réseaux) à long terme
 - a. Modélisation et planification du système énergétique et des réseaux
 - b. Couplage sectoriel, notamment électricité/chaleur
 - c. Réseaux électriques : numérisation des postes électriques, courant continu, résilience
 - d. Réseaux thermiques : sous-stations bidirectionnelles, stockage d'énergie thermique, etc...
- 2) Développer les leviers de l'optimisation temps réel du système électrique
 - a. Outils de conduite du système électrique (pilotage automatique)
 - b. Electronique de puissance, grid forming
 - c. Flexibilité des bâtiments, utilisation de la recharge des véhicules électriques (V2G)
- 3) Créer l'environnement numérique propice à l'innovation et aux nouveaux services
 - a. Produire et partager les données indispensables à l'optimisation
 - b. Créer et diffuser les standards permettant d'intégrer les mondes des réseaux et des usages

Etat des lieux :

Capenergies a accompagné plusieurs projets sur les AAP TASE, notamment le projet Planeterr porté par RTE, GRTgaz, Mines Paris (Sophia Antipolis), et a fait partie du jury pour une dizaine de dossiers sur les réseaux énergétiques. Les guichets TASE seront à nouveau ouverts en 2023, avec une première échéance en mars 2023. Un dossier relatif au Socle numérique commun pourrait être déposé pour déployer les services énergétiques dans un optique d'harmonisation et d'interopérabilité des services, en lien avec le GT socle numérique du CSF NSE dont Capenergies est partie prenante.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent notamment :

a) Le suivi des projets :

Les Services « Développement des Filières Stratégiques » et « Transition Energétiques » de la Région Sud et Capenergies se réuniront régulièrement pour évaluer l'état d'avancement des projets « phares » « historiques », notamment ceux issus du programme Flexigrid dont les réalisations sont toujours en cours, et faire un bilan des actualités et activités en cours.

b) L'émergence, la coordination et la fertilisation de nouveaux projets pour soutenir le développement des systèmes énergétiques optimisés notamment en lien avec les secteurs « end user » : **agriculture, industrie, bâtiment**. Avec l'appui des grands donneurs d'ordre (Enedis, RTE, GRTGaz, collectivités...), le pôle animera l'écosystème dans le but de favoriser l'émergence de projets collaboratifs. L'objectif de cette action est de proposer plusieurs grands projets (que ce soit des projets de R&D collaboratifs ou des projets de déploiement) pouvant faire l'objet d'une accélération dans le cadre des OIR.

c) Animation du club « Systèmes énergétiques »

Lancé en 2022 dans la continuité du programme Flexigrid, le club « systèmes énergétiques » rassemble environ 130 membres (dont 55 PME, 10 ETIs, 8 grands groupes et 26 laboratoires), dont l'animation permet :

- Le partage d'informations clés sur les actualités (évolutions réglementaires) et les opportunités (appels d'offre, guichets de financements, plateformes d'innovation...),
- Le retour d'expériences et l'appui à l'émergence de projets : partage de la connaissance, organisation d'ateliers thématiques (ex : autoconsommation, stockage...), et l'accompagnement à la formalisation de

projets, la prise en compte des aspects liés aux utilisateurs finaux (acceptabilité), notamment en lien avec la stratégie d'accélération TASE.

- L'adaptation des formations/compétences aux nouveaux besoins des entreprises pour faciliter le recrutement en lien avec l'étude ADEC lancée suite à l'EDEC et le campus d'excellence des métiers et des qualifications Industrie du futur.
- L'Europe et l'international : aider les entreprises à participer à des consortiums européens et à participer à des missions à l'export

Des acteurs externes sont invités. Parmi ceux-ci, citons :

- Au niveau local : l'ADEME régional, les CCI, les métropoles, la DREAL, la DREETS, les autres pôles de la Région...
- Au niveau national : le Comité Stratégique de Filière « Industries des Nouveaux Systèmes Energétiques, la Commission de Régulation de l'Energie, les directions nationales de l'ADEME, l'Agence Nationale de la Recherche Technologique, l'association Think Smart Grids ou les autres pôles et clusters en lien avec la smart énergie.

Les actions du club ont vocation à contribuer de manière significative aux actions récurrentes du pôle telles que décrites aux points a) et b) précédents.

Action spécifique 2023 du club systèmes énergétiques : dans la continuité de la plénière du 27 septembre 2022 dont le thème principal a été les enjeux et les solutions de flexibilité pour les réseaux électriques, une action de suivi et de promotion des solutions de pilotage/flexibilité pour faire face à la crise énergétique pourra être assurée par le club en 2023, en fonction du scénario réel de l'hiver 2022-2023, et dans le but d'anticiper les scénarios hivernaux suivants.

Enfin, le pôle pourra également contribuer à certains jurys Ademe, comme cela a été le cas en 2022 pour les AAP TASE PME et DEMO TASE.

7) Accompagner la transformation digitale du secteur de l'énergie

Contexte :

La transformation digitale du secteur de l'énergie ouvre de nouvelles opportunités de développement de nouveaux services par la mise à disposition d'un grand nombre de données. Les entreprises doivent également s'adapter pour accéder à la transformation numérique et gagner en compétitivité (ou tout au moins maintenir sa compétitivité). Au vu de l'importance croissante de la digitalisation du secteur de l'énergie, Capenergies offre à ses membres des actions de sensibilisation et accompagnement spécifiques.

Etat des lieux :

Depuis 2020, Capenergies a renforcé son action en partenariat avec SCS voire d'autres pôles (Digital Innovation Hub, Diagnostic Flash IA, digital sensibilisation, Smart City Territory Innovation Day). Capenergies a d'ailleurs été à l'initiative de la création d'un événement européen sur la cybersécurité (lancé par un webinar en septembre 2021 et programmé en 2022) dont la finalité est de permettre des échanges et une montée en compétences collective et croisée des filières énergie et digitale, notamment à destination des PME avec l'appui des grands groupes.

Les objectifs et actions opérationnels proposés pour l'année 2023 comprennent (outre la participation au (DIH) Move2Digital) :

a) **Action avec le pôle SCS pour accompagner la prise en compte du numérique**

La collaboration avec le pôle SCS va se poursuivre dans un objectif de fertilisation croisée des deux écosystèmes de l'énergie décarbonée et du numérique, pour répondre à la réglementation, identifier des gisements d'économie d'énergie (sobriété), pour augmenter la résilience des entreprises et des territoires, tout en appliquant les principes de souveraineté numérique.

Les actions et événements suivants pôles pourront être réalisées ou entamées dès 2023 (à minima 2 des 4 options identifiées ci-dessous).

- **Action Green and digital future challenges** : les synergies entre transitions écologique et numérique. Cette action, qui pourrait prendre un format type groupe de travail, sera centrée sur l'impact environnemental des solutions numériques pendant leur cycle de vie (de l'extraction/transformation des minerais, en passant par

les consommations énergétiques et les émissions carbone liées à la fabrication et au fonctionnement des équipements et du traitement de la donnée, l'efficacité et le recyclage des matériaux en fin de cycle de vie)

Les objectifs pour les membres du pôle SCS sont de contribuer à la transition écologique et d'utiliser les technologies numériques de manière vertueuse. Pour les membres de Capenergies il s'agira de mettre leurs services/solutions innovants au service des entreprises du numérique (calcul impact carbone, utilisation green data center...) et de gagner en compétitivité grâce à la transformation digitale (en complément des services du DIH).

Cibles : grands groupes, ETI, PME, collectivités ayant une problématique complexe à résoudre grâce au numérique. Le 3IA pourrait être partenaire de l'action.

- **Action sensibilisation cybersécurité Région Sud** : dans la suite des actions 2021-2022 sur la cybersécurité, Capenergies et SCS organiseront des actions de sensibilisation, en impliquant si possible C2RC comme partenaire.
- **Organisation d'une Journée « Tech for good »** pour faire suite au Smart City & Territory Innovation day. Objectif pour les membres de SCS : faire découvrir les entreprises qui contribuent à la transition énergétique et pour les membres de Capenergies : faire des mises en relations avec des entreprises du numérique pour stimuler des synergies.
- **Organisation d'un évènement sur les besoins de compétences numériques dans l'énergie** : évènement pour la mise en valeur de formations spécifiques, découverte de nouveaux métiers. Possible partenariat avec 3IA, C2RC.

b) Contribuer aux travaux de création d'un socle numérique commun, sous l'égide du CSF Nouveaux Systèmes énergétiques (si financé)

Rappel : le GT Socle numérique du CSF NSE propose le développement d'un socle numérique, système d'interopérabilité unique, national et souverain, dans le but de dé-siloer les applications et leurs plateformes respectives par l'adoption de règles communes d'échange de données autour de l'énergie. En 2022, l'AMI « Socle Numérique » opéré par Capenergies, Images&Réseaux et Tenerrdis pour le compte du CSF a recensé les applications métier innovantes et nécessitant des jeux de données accessibles et communs sur trois cas d'application : la flexibilité des bâtiments, la mobilité décarbonée et les plateformes énergétiques territoriales.

Si un financement est trouvé, Capenergies pourra contribuer en tant qu'expert métier et agir en tant que tiers de confiance pour contribuer aux objectifs de la phase I (design du Socle, feuille de route, gouvernance) dans un consortium impliquant les associations GIMELEC et ThinkSmartGrid, un consortium d'acteurs de l'électro-numériques et de l'énergie, des grands groupes (tels que GRTgaz, Orange, Schneider Electric, Terega), des opérateurs de réseaux électriques et ETI / PME, tous experts en architecture IT et/ou ayant une expertise métier dans le domaine de l'énergie.

Le cas échéant, Capenergies participera au GT Socle numérique du CSF et pourra également accompagner les projets ayant répondu à l'AMI et qui pourraient être financés dans le cadre des AAP TASE.

c) Participer à l'action Diagnostic Flash Intelligence Artificielle (IA) Inter-Pôles (sous réserve de prolongement de l'action par la DREETS en 2023) :

Si l'action est renouvelée, Capenergies participera à l'action collective « Diagnostic Flash IA Inter-Pôles » portée et coordonnée par le Pôle SCS pour le compte de la DREETS afin de sensibiliser et favoriser l'appropriation de l'Intelligence Artificielle par l'ensemble des PME de toutes les filières industrielles régionales. Des accompagnements personnalisés dans le cadre de l'action Cap'Croissance dans le domaine du numérique pourront compléter les actions déjà mises en place par la Région, ainsi qu'au travers du DIH.

❖ **Livrables et indicateurs Energies décarbonées et décarbonation des usages**

Indicateurs	Livrables
Nombre de projets déposés dans la base Sphinx issus d'accompagnement du pôle	Bilan de la contribution du pôle (détection et accompagnement de projets, contributions diverses) sur chacune des thématiques Nombre de projets sur l'AAP TASE
Nombre de projets identifiés comme projets structurants (2 ou 3)	
Nombre d'événements organisés par le pôle ou en partenariat avec d'autres pôles et clusters sur les différentes thématiques	
Nombre de réunions des clubs par thématique	

Nombre de réunions ou groupes de travail thématiques dans lequel le pôle a été partie prenante sur les différentes thématiques (hydrogène, décarbonation des usages, énergies renouvelables, nucléaire)

Nombre de communications aux membres du pôle sur les opportunités de développement sur les différentes thématiques

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 6 : CROISSANCE DES ENTREPRISES – TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE, RSE

Depuis quelques années, Capenergies conduit des actions permettant d'accompagner les entreprises dans leur stratégie de croissance en personnalisant son offre de services afin de répondre aux attentes spécifiques de ses adhérents et de les adapter en fonction de leurs profils.

Dans le contexte de crise énergétique et économique actuel, les actions conduites en 2023, auront plusieurs objectifs.

1) Orienter les entreprises vers les dispositifs d'aide mis en place par la Région Sud

Les permanents de Capenergies sont en relation quotidienne avec les membres du pôle et sont ainsi susceptibles de les accompagner ponctuellement vers les dispositifs d'aide les mieux adaptés à leur situation et leur besoin.

- Le **dispositif FIER** qui regroupe l'ensemble des solutions de financement que la Région Sud met à disposition des entreprises et qui comprend 4 volets : la garantie des prêts octroyés, le renforcement des fonds propres, l'implantation et l'ancrage sur le territoire, l'accompagnement au rebond ou à la mutation.
- Les **outils d'aide au développement de l'innovation** pour financer les études de faisabilité d'entreprises innovantes ou le développement industriel ou pour soutenir les entreprises en rupture technologique.
- Le **parcours SUD INDUSTRIE 4.0** mis en place par la Région Sud pour booster l'industrie régionale et financer l'accompagnement à la transformation vers l'Industrie du Futur ; ce dispositif accompagne des projets de TPI ou PMI investissant dans la digitalisation de leur process ou dans la décarbonation et sobriété énergétique.
- Le Programme d'accélération régional, **Sud Accélérateur**, dédié aux PME en forte croissance qui propose un accompagnement sur-mesure et de proximité pour les entreprises et leurs dirigeants, afin de révéler les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de demain.
- Le dispositif **CEDRE** (Contrat pour l'Emploi et le développement Responsable des Entreprises) à destination des entreprises en développement qui s'engagent dans la transition écologique et la responsabilité sociale et environnementale. CEDRE a pour objectif de soutenir la création d'emplois de qualité, favoriser la structuration des entreprises en croissance au travers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), accélérer leur transition écologique et favoriser la valorisation et les échanges de bonnes pratiques.

En tant que prescripteur du dispositif CEDRE, le pôle aide les membres qui le souhaitent à s'inscrire dans ce dispositif en :

- Accompagnant l'entreprise pour la rédaction du dossier de candidature CEDRE, établir le diagnostic RSE et réunir les documents nécessaires au dépôt du dossier,
- Elaborant la fiche de prescription CEDRE en partenariat avec l'entreprise intéressée,
- Organisant, avec les partenaires de la Région des points de situation sur l'avancée des actions menées en présence de l'entité,
- Rencontrant régulièrement l'entité concernée pour travailler sur les différentes thématiques.

Enfin, Capenergies a été le premier pôle de compétitivité de la région SUD- Provence-Alpes-Côte d'Azur à mettre en place une convention de collaboration avec la BREA qui s'est concrétisée par la conduite d'actions au bénéfice des entreprises, actions qui seront poursuivies en 2023 pour :

- Promouvoir auprès des membres les volets emploi et apprentissage de la BREA,
- Alimenter cette plateforme en relayant les offres d'emploi proposées par les membres,
- Accompagner les entreprises dans la rédaction de leurs offres en vue d'un dépôt sur la BREA.

2) Accompagner les PME à fort potentiel (Cap'croissance)

Capenergies a identifié, au sein de son réseau une soixantaine d'entreprises à fort potentiel de croissance du fait de leur capacité d'innovation ou de leur positionnement sur les marchés du secteur énergétique.

Cette identification est réalisée par l'équipe de permanents du pôle lors de réunions spécifiques, sur la base du nombre et de la qualité des projets innovants déposés par ces PME, de leur croissance et sur leur capacité à s'inscrire de manière concurrentielle sur les marchés. Une mise à jour régulière de cette liste d'entreprises est réalisée en intégrant notamment les nouveaux adhérents du pôle susceptibles de porter un potentiel de croissance significatif.

La stratégie d'accompagnement de ces entreprises à fort potentiel, consiste à leur proposer de les accompagner, sur la base de leurs besoins, dans toutes les dimensions de leur parcours de croissance, en lien avec des partenaires spécialisés et qualifiés par le pôle, avec lesquels un tarif préférentiel a été défini.

En complément, les entreprises du pôle peuvent être orientées et accompagnées vers des dispositifs nationaux ou régionaux tels que : Pass French Tech, Industrie du futur, Made in France, Plateforme d'achats publics, Invest in SmartGrids, Paca Investissement, Paca Emergence, R2V.

3) Organiser les Rencontres d'Affaires Capenergies

A la suite de son Assemblée Générale 2023, le pôle organisera une nouvelle édition des « Rencontres d'Affaires Capenergies ». Cet évènement constitue l'opportunité pour l'ensemble des membres de rencontrer des donneurs d'ordre, des responsables de plateformes technologiques, des investisseurs publics et privés, ainsi que des partenaires du pôle. Les contacts établis lors de ces rdv BotB permettent aux membres de promouvoir leurs produits, services et solutions, d'identifier de nouveaux partenaires pour de futurs projets, d'envisager des solutions de financement de leur développement et de découvrir les prestations proposées par Capenergies.

En complément, dans le cadre de son animation spécifique, le pôle pourra organiser des rencontres d'affaires ciblées au cours de l'année 2023 (notamment pour aider à la décarbonation et économies d'énergie).

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle : 535

ANIMATION 2023 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 7 : AUTRES ACTIONS D'ANIMATION TRANSVERSE DU POLE

Animation de l'écosystème et de la communauté des membres,
Animation du réseau des pôles et Collaboration inter clusters

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

L'animation du réseau de membres de Capenergies constitue le socle sur lequel prennent appui toutes les actions du pôle de façon très transversale : innovation, croissance des entreprises, Europe, international, emploi-formation, Animations thématiques (OIR). Il donne corps à la communauté et représente aux yeux des membres une part essentielle de la valeur du pôle, source de business.

Les objectifs opérationnels pour Capenergies sont les suivants :

- **Renforcer les liens du Pôle avec ses membres**, notamment entre les collègues de l'Industrie, de la Recherche et de la Formation, pour identifier leurs besoins et proposer des services en adéquation, développer le sentiment d'appartenance des membres au réseau et renforcer la marque « Capenergies », afin d'attirer de nouveaux membres, potentiellement porteurs de nouveaux projets.
- **Soutenir les priorités nationales**, France 2030, **plan climat et Green Deal** européen en relayant auprès des entreprises membres les différentes opportunités de financement régionales, nationales ou européennes, et en les aidant à s'orienter
- **Diffuser auprès de nos membres les informations relatives** à l'activité du pôle, au contexte énergétique, et aux dispositifs financiers (régionaux, français et européens)
- **Valoriser les actualités/résultats des membres**, les actions du Pôle, ses missions etc. grâce à des outils de communication externe
- **Mutualiser les actions d'animation** avec d'autres structures et pôles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse ou autre.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

1) Animation du réseau Capenergies

a) Par la mise en œuvre d'outils dédiés :

Capenergies dispose, depuis plusieurs années, d'**une plateforme collaborative AGORA**, outil sécurisé d'animation et de partage d'information, réservé à ses membres et partenaires.

Cette plateforme permet :

- La diffusion d'informations du pôle (et notamment celles concernant les actions de soutien à la relance, du PIA4, Horizon Europe...) vers ses membres et partenaires,
- L'échange d'informations,
- La mise à disposition d'un annuaire des membres décrivant leurs activités.

Des modules complémentaires permettent de suivre le workflow des projets traités dans le cadre du comité de labellisation et de capitaliser les actions et accompagnements réalisés en faveur de nos membres.

Le pôle Capenergies assure :

- La mise à jour des données concernant ses membres, partenaires ainsi que les projets d'innovation,
- L'identification dans le cadre d'une veille stratégique (voir paragraphe suivant) et la transmission à son réseau d'informations ciblées (actualités règlementaires, événements, appels à projets, appels d'offres, communiqués, aides aux entreprises, ...), reprises pour les plus marquantes dans une newsletter hebdomadaire « Revue d'Agora ».

b) Par l'évènementiel

○ **Accueil des nouveaux membres :**

Dès son entrée, chaque nouvel adhérent bénéficie d'un pré diagnostic réalisé par les permanents du pôle. Les coûts inhérents à ce pré diagnostic sont intégrés à la cotisation de la première adhésion.

Ce pré diagnostic permet d'évoquer notamment les points suivants :

- Données générales sur l'entreprise
- Les produits et services proposés ou à venir
- Les marchés adressés
- Les avantages concurrentiels
- Les projets d'innovation en cours et à venir
- Les moyens associés à la stratégie d'entreprise
- Les besoins identifiés

Ces éléments sont repris dans le CRM d'Agora.

Suite à la validation de leur adhésion par le Conseil d'administration, Capenergies accueille les nouveaux membres lors de session de « Welcome event » (3 sessions par an) pour mieux partager leurs besoins et accélérer la mise en réseau et leur connaissance de l'ensemble de l'offre Capenergies. Un référent parmi les permanents est désigné pour chacun. Il assure une continuité de suivi, oriente et répond au mieux à attentes.

○ **Rendez-vous mensuels de Capenergies :**

Chaque 1^{er} vendredi de mois, Capenergies propose à ces membres un rendez-vous digital pour partager l'actualité marquante des énergies bas carbone, informer des opportunités de financement en cours par thématique, présenter l'agenda des mois prochains. A cette occasion, la parole est donnée à un membre pour qu'il partage son parcours et livre un retour d'expérience enrichissant à la communauté de membres.

2) Veille stratégique :

Capenergies s'appuie sur l'ensemble de son réseau de partenaires ainsi que son positionnement au sein d'instances régionales, nationales et européennes pour identifier les opportunités clés et actualités qu'il délivre à ses membres : événement, appel à projets ou à manifestation d'intérêt, actualité énergies, opportunité marché, norme et réglementation, etc.

Cette veille est partagée de manière restreinte aux membres via la plateforme Agora, et sert également à l'alimentation des permanents en informations stratégiques pour la réalisation de leurs missions (émergence de projets innovants, prospective, normes et réglementation, qualification de partenaires potentiels, identification de call européens, actualités des territoires, et suivi de projets structurants, suivi de l'actualités des membres, etc., ...).

Dans ce cadre des informations régulières sur la cybersécurité et propriété intellectuelle ou intelligence économique sont partagées.

3) Promotion des actions du pôle et mise en visibilité des membres Capenergies

○ **Site web www.capenergies.fr et réseaux sociaux :**

Site vitrine, il a pour objectif de valoriser les actions menées par le pôle et les réussites de ses membres, dans les domaines sur lesquels il intervient.

Dans ce cadre, des articles centraux, en page d'accueil, sont mis en ligne régulièrement, relevant de plusieurs catégories possibles : énergie, Europe/International, success stories, projets labellisés, collaborations, évènements, et nouveaux membres.

Une version en langue anglaise du site internet du pôle, appuie la stratégie Europe et Internationale du pôle. Cette version est alimentée notamment par les fiches de communication de projets d'innovation labellisés/financés.

En 2023, afin de mettre en cohérence le positionnement actualisé du pôle pour la période 2023-2026, le site internet évoluera pour améliorer la visibilité des services proposés aux membres et de la partie Europe/International.

- Page d'accueil remaniée pour une meilleure visibilité des opportunités / clubs d'animation / agenda
- Mise en avant des nouvelles orientations stratégiques du pôle (champs d'action, territoires, etc.)
- Meilleure indexation des fiches projets d'innovation
- Valorisation des projets européens...

Le pôle développe également sa présence sur les **réseaux sociaux** (en particulier LinkedIn) avec pour objectif est de fédérer et de mettre en valeur la communauté de membres et de partenaires de Capenergies.

○ **Supports :**

Parmi les supports de promotion du Pôle, la **plaquette de présentation de Capenergies et de son offre de service**, ainsi que les supports de type roll-up sera mise à jour en 2023 avec un ensemble de fiches descriptives de l'offre d'accompagnement du pôle, en cohérence avec son positionnement.

Par ailleurs, les fiches présentant les projets labellisés au cours de l'année seront réalisées et éditées sous forme de livret (format imprimé et consultable en ligne). Leur diffusion est assurée auprès des acteurs de notre écosystème (adhérents, financeurs, professionnels de la Transition Énergétique).

○ **Relation presse :**

Pour gagner en visibilité et être identifié comme un centre de ressources sur les thématiques qu'il traite, Capenergies s'appuie sur les relations presse pour relayer son actualité et celle de son réseau. Ainsi, le pôle peut être amené à orienter des journalistes vers certains de ses membres, pour la réalisation d'interview ou la préparation de dossier thématique.

○ **Collaborations inter pôles et inter clusters**

Pour réussir sa stratégie tant en France qu'à l'Europe et à l'international, soutenir au mieux son écosystème et favoriser l'émergence de projets inter filières, Capenergies a choisi de coopérer avec d'autres pôles.

Dans la continuité des actions conduites précédemment, les actions s'orienteront en 2023 vers :

- Le pôle MER, sur les sujets Smart & Green port, notamment dans le domaine des systèmes énergétiques optimisés, l'hydrogène et celui de la décarbonation de la mobilité maritime ;
- Le pôle SAFE dans le domaine de la décarbonation du transport aérien ;
Avec l'intention de créer une filière e-carburant pour le maritime et l'aérien ;
- Le pôle SCS, dans le domaine de la digitalisation, de l'Intelligence Artificielle, de la Cybersécurité appliquée à l'énergie et du Move2Digital (European Digital Innovation Hub), de la smart city
- Novachim, autour des carburants de synthèse dont biocarburants et de l'hydrogène
- EA-Eco Entreprises, Innov'Alliance pour le solaire et l'agri-voltaïsme.

L'interpôles Smart Energy Alliance, animé depuis janvier 2022 par Capenergies, regroupe 12 pôles de l'énergie, du numérique et de la mobilité. Ces pôles ont défini une feuille de route commune pour dégager des synergies et mutualiser leurs actions autour de 3 orientations :

- Amplifier l'accès aux programmes européens et accroître le succès des entreprises,
- Contribuer aux instances et organisations nationales, dont le Comité Stratégique Filière NSE et Nucléaire,
- Partager et mutualiser expériences et actions.

Avec Nuclear Valley, la coopération s'inscrit dans les axes stratégiques suivants :

- l'exploitation-maintenance,
- l'instrumentation,
- les nouveaux petits réacteurs nucléaires (SMRs – France 2030) : en 2023 une cartographie des usages industriels sera réalisées pour préparer une rencontre avec les industriels de Marseille-Fos en 2024,
- un partage annuel des actions en faveur du recrutement et développement des compétences.

Capenergies est également administrateur du réseau PEXE, association des clusters, pôles de compétitivité, syndicats et fédérations professionnels du secteur de l'environnement et de l'énergie qui organise des événements nationaux au bénéfice des membres du pôle (Rencontres EcoTech, Rencontres avec les financeurs ...).

Capenergies est administrateur de :

- France Hydrogène dont la directrice est déléguée régionale en région Sud,
- Team Henri Fabre
- Accélérateur M

Capenergies assure la vice-présidence de la commission France de l'Association Française des pôles de Compétitivité (AFPC) et poursuivra sa contribution aux groupes de travail dans ce cadre.

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle

❖ **Livrables Autres actions sur la filière du pôle :**

Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none">- Nombre de publications sur la plateforme collaborative AGORA- Nombre de revue AGORA (newsletter)- Nombre de pages vues / Taux de rebond- Nombre d'articles publiés sur le site internet- Nombre d'abonnés du compte LinkedIn- Nombre de nouveaux adhérents accueillis (et turn over)- Nombre d'évènements d'accueil des nouveaux adhérents- Nombre de RDV mensuels	<ul style="list-style-type: none">- Liste des évènements inter-clusters (conférences, salons, actions de communications) avec mention des dates, lieux, sujets évoqués, nombre de PME participantes- Liste des évènements d'accueil des nouveaux membres (entreprises présentes)- Liste des évènements RDV mensuels- Communiqués presse diffusés- Supports de communication du pôle (plaquette de présentation et offre de services)- Nouvelle interface web du site Capenergies